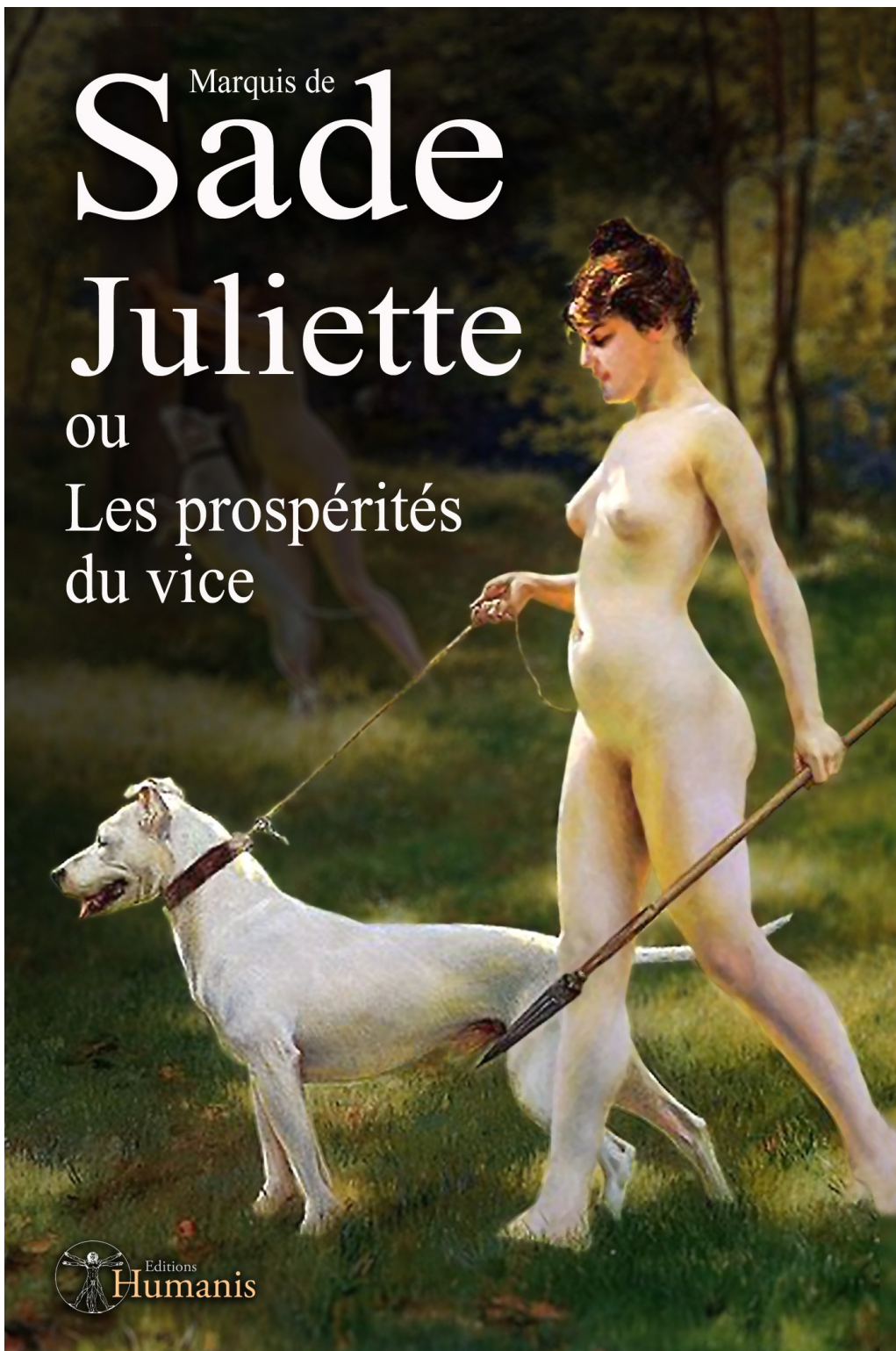


Marquis de
Sade
Juliette
ou
Les prospérités
du vice



 Editions
Humanis

Marquis de Sade

Juliette

ou
Les prospérités du vice



*Exemplaire de « Juliette » conservé dans le rayon « Enfer »
de la Bibliothèque Nationale de France*

Sommaire

Avertissement :

Vous êtes en train de consulter un extrait de ce livre.

Voici les caractéristiques de la version complète :

Comprend 36 illustrations - 130 notes de bas de page - Environ 1607 pages au format Ebook. Sommaire interactif avec hyperliens.

Remarque sur cette édition numérique.....	3
À propos du Marquis de Sade.....	4
Biographie.....	5
<i>Jeunesse.....</i>	<i>5</i>
<i>Mariage.....</i>	<i>7</i>
<i>Scandales.....</i>	<i>8</i>
<i>Treize années de captivité (Vincennes, Bastille, Charenton).....</i>	<i>12</i>
<i>La Révolution et ses prisons.....</i>	<i>14</i>
<i>Treize ans chez les fous.....</i>	<i>16</i>
Œuvres.....	17
<i>Œuvres anonymes et clandestines.....</i>	<i>17</i>
<i>Œuvres officielles.....</i>	<i>18</i>
<i>Correspondance, Journal de Charenton.....</i>	<i>19</i>
Postérité.....	19
<i>De Sade au sadisme.....</i>	<i>19</i>
<i>Auteur clandestin.....</i>	<i>20</i>
<i>Réhabilitation.....</i>	<i>21</i>
<i>Grands éditeurs et biographes.....</i>	<i>23</i>
Sade philosophe.....	24
Positions sur la religion.....	24
À propos de « Juliette »	27
Résumé.....	27
Personnes réelles dans Juliette.....	28
Juliette versus Justine.....	28
Première partie.....	30
 <u>Deuxième Partie.....</u>	 <u>. 145</u>
<u>Troisième Partie.....</u>	<u>. 257</u>

<u>Quatrième Partie.....</u>	<u>. 367</u>
<u>Cinquième Partie.....</u>	<u>. 481</u>
<u>Sixième Partie.....</u>	<u>. 597</u>

Remarque sur cette édition numérique

Cette édition a été réalisée par les éditions Humanis.

Nous apportons le plus grand soin à nos éditions numériques en incluant notamment des sommaires interactifs ainsi que des sommaires au format NCX dans chacun de nos ouvrages. Notre objectif est d'obtenir des ouvrages numériques de la plus grande qualité possible.

Si vous trouvez des erreurs dans cette édition, nous vous serions infiniment reconnaissants de nous les signaler afin de nous permettre de les corriger.



Découvrez les autres ouvrages de notre catalogue !

[http : //www.editions-humanis.com](http://www.editions-humanis.com)

Luc Deborde
BP 32059 – 98 897 — Nouméa
Nouvelle-Calédonie

Mail : luc@editions-humanis.com

© Septembre 2015 – Editions Humanis

Image de couverture : d'après une œuvre de Julius LeBlanc-Stewart

ISBN version imprimée : 979-10-219-0115-5
ISBN versions numériques : 979-10-219-0047-9

À propos du Marquis de Sade

(extrait de Wikipedia)



On ne possède aucun portrait authentique de Sade à l'exception de ce profil du jeune marquis, dessiné par Charles van Loo vers 1760. Les dépositions du procès de Marseille le décrivent, à trente-deux ans, « d'une jolie figure, visage rempli », élégamment vêtu d'un frac gris doublé de bleu, portant canne et épée.

Donatien Alphonse François de Sade, né le 2 juin 1740 et mort le 2 décembre 1814, est un homme de lettres français, romancier et philosophe, longtemps voué à l'anathème en raison de la part accordée dans son œuvre à l'érotisme, associé à des actes impunis de violence et de cruauté (fustigations, tortures, meurtres, incestes, viols, etc.). L'expression d'un athéisme virulent est l'un des thèmes les plus récurrents de ses écrits.

Détenu sous tous les régimes politiques (monarchie, république, consulat, empire), il est resté enfermé — sur plusieurs périodes, pour des raisons et dans des conditions fort diverses — pendant vingt-sept ans sur les soixante-quatorze années que dura sa vie. Lui-même, en passionné de théâtre, écrit : « Les entractes de ma vie ont été trop longs ». Il meurt à l'asile d'aliénés de Charenton.

De son vivant, les titres de « marquis de Sade » ou de « comte de Sade » lui ont été alternativement attribués, mais il est plus connu par la postérité sous son titre de naissance de *marquis*. Dès la fin du XIX^e siècle, il est surnommé le « divin marquis », en référence au « divin Arétin », premier auteur érotique des temps modernes (XVI^e siècle).

Occultée et clandestine pendant tout le XIX^e siècle, son œuvre littéraire est réhabilitée au XX^e siècle par Jean-Jacques Pauvert qui le sort de la clandestinité en publiant ouvertement ses œuvres sous son nom d'éditeur, malgré la censure officielle dont il triomphe par un procès en appel en 1957. La dernière étape vers la reconnaissance est sans doute représentée par l'entrée de Sade dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1990.

Son nom est passé à la postérité sous forme de substantif. Dès 1834, le néologisme « sadisme », qui fait référence aux actes de cruauté décrits dans ses œuvres, figure dans un dictionnaire ; le mot finit par être transposé dans toutes les langues.

Biographie

Jeunesse

Sade naît à Paris le 2 juin 1740 à l'hôtel de Condé, de Jean Baptiste, comte de Sade, héritier de la maison de Sade, l'une des plus anciennes maisons de Provence, seigneur de Saumane et de Lacoste, coseigneur de Mazan, et de Marie Éléonore de Maillé (1712-1777), parente et « dame d'accompagnement » de la princesse de Condé.

Baptisé à Saint-Sulpice, les parents, parrain et marraine s'étant fait représenter par des officiers de maison, il reçoit par erreur les prénoms de Donatien Alphonse François au lieu de Donatien Aldonse Louis. Le marquis utilise dans la plupart de ses actes officiels les prénoms qui lui étaient destinés, entretenant une confusion qui aura des conséquences fâcheuses lors de sa demande de radiation sur la liste des émigrés.

Marquis ou comte ?

Il reçoit le titre de marquis, selon l'usage de la famille que Sade rappelle dans une lettre à sa femme de janvier 1784 et qui veut que le chef de famille prenne le titre de comte, et l'aîné de ses fils, du vivant de son père, celui de marquis. En fait, il s'agit là de titres de courtoisie, sans érection par lettres patentes du fief de Sade en fief de dignité et, si Sade est bien qualifié par ses contemporains de marquis jusqu'à la mort de son père en 1767, après celle-ci, il est indifféremment traité de marquis ou de comte : le parlement d'Aix, dans sa condamnation de 1772, lui donne le titre de « marquis de Sade » ainsi que le conseil de famille, réuni en 1787 par ordonnance du Châtelet de Paris ; il est incarcéré à la Bastille en 1784 sous le nom de « sieur marquis de Sade » ; l'inscription de la pierre tombale de sa femme porte la mention de « M^{me} Renée-Pélagie de Montreuil, marquise de Sade » ; mais il est enfermé à Charenton en 1789 sous le nom de « comte de Sade » et son acte de décès de 1814 le qualifie de « comte de Sade ». Quant à Sade lui-même, à partir de 1800 et jusqu'à la fin de sa vie, il signe « D. -A. -F. Sade », sans prétention à un titre quel qu'il soit ni même à une particule : sur l'en-tête de son testament figure : « Donatien-Alphonse-François Sade, homme de lettres ».

Le père du marquis

Le père de Sade est, par droit d'aînesse, le chef de la famille. Il a deux frères, Jean-Louis-Balthazar, commandeur de l'ordre de Malte, puis bailli et grand prieur de Toulouse, et Jacques-François, abbé commendataire d'Ébreuil. Quatre sœurs vivent en religion. La cinquième épouse le marquis de Villeneuve-Martignan qui fit construire à Avignon le bel hôtel seigneurial aujourd'hui musée Calvet, à l'entrée duquel on peut encore voir le blason des Sade. Donatien aime et admira son père autant qu'il ignore sa mère tenue à l'écart par son mari avant de se retirer dans un couvent. Homme d'esprit, grand séducteur, prodigue et libertin, avant de revenir à la religion à l'approche de la cinquantaine, le père du marquis, est le premier Sade à quitter la Provence et à s'aventurer à la Cour. Il devient le favori et le confident du prince de Condé qui gouverne la France pendant deux ans à la mort du Régent. À vingt-cinq ans, ses maîtresses se comptent parmi les plus grands noms de la cour : la propre sœur du prince de Condé, M^{lle} de Charolais, ancienne maîtresse royale, les duchesses de La Trémoille, de Clermont, jusqu'à la jeune princesse de Condé, de vingt-deux ans moins âgée que son mari et très surveillée par ce dernier, pour la conquête de laquelle il épousera en 1733 la fille de sa dame d'honneur, M^{lle} de Maillé de Carman, sans fortune, mais alliée à la branche cadette des Bourbon-Condé. Assez lié, comme son frère l'abbé avec Voltaire, il a des prétentions littéraires. Capitaine de dragons dans le régiment du prince, puis aide de camp du Maréchal de Villars pendant les campagnes de 1734-1735, il obtient du roi en 1739 la charge de lieutenant général des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex qu'il achète 135 000 livres et qui lui rapporte en gratifications 10 200 livres par an. Il se lance dans la diplomatie, se voit confier une négociation secrète à la cour de Londres, est nommé ambassadeur à la cour de Russie, nomination remise en cause à la mort du tsar Pierre II, puis ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Cologne. Sa conduite pendant son

ambassade, puis une imprudente attaque contre la maîtresse du roi, lui vaudra le ressentiment de Louis XV et il ne sera plus employé que pour des postes sans conséquence.

Éducation

Donatien passe les trois premières années de sa vie à l'hôtel de Condé éloigné de ses parents. Élevé avec la conviction d'appartenir à une espèce supérieure, sa nature despotique et violente se révèle très tôt :

« Allié par ma mère, à tout ce que le royaume avait de plus grand ; tenant, par mon père, à tout ce que la province de Languedoc pouvait avoir de plus distingué ; né à Paris dans le sein du luxe et de l'abondance, je crus, dès que je pus raisonner, que la nature et la fortune se réunissaient pour me combler de leurs dons ; je le crus, parce qu'on avait la sottise de me le dire, et ce préjugé ridicule me rendit hautain, despote et colère ; il semblait que tout dût me céder, que l'univers entier dût flatter mes caprices, et qu'il n'appartenait qu'à moi seul et d'en former et de les satisfaire. »

De quatre à dix ans, son éducation est confiée à son oncle, l'abbé Jacques-François de Sade, qui l'héberge au château de Saumane près de L'Isle-sur-la-Sorgue, où il s'est retiré après une existence mondaine.

Abbé commendataire d'Ébreuil dans le Bourbonnais, ce cadet de famille avait embrassé l'état ecclésiastique, devenant vicaire général de l'archevêque de Toulouse, puis de celui de Narbonne, en 1735. Chargé, par les états de Languedoc, d'une mission à la cour, il avait résidé plusieurs années à Paris, et s'est lié d'amitié avec Voltaire avec qui il correspondit au moins jusqu'en 1765 (« Vous qui b... mieux que Pétrarque / Et rimez aussi bien que lui » lui écrit ce dernier) et avec Émilie du Châtelet. Historien de Pétrarque, « moins un abbé qu'un seigneur curieux de toutes choses, et singulièrement d'antiquités et d'histoire » selon Maurice Heine (il y a à Saumane une bibliothèque enrichie par l'abbé, un médaillier et un cabinet d'histoire naturelle que le marquis aura toujours fort à cœur de conserver), ce sybarite selon un autre biographe, aime vivre et bien vivre, s'entourant de livres et de femmes.

À dix ans, Donatien entre au collège Louis-le-Grand que dirigent les pères jésuites, établissement alors le mieux fréquenté et le plus cher de la capitale. Les représentations théâtrales organisées par les pères sont sans doute à l'origine de la passion de Sade pour l'art du comédien et la littérature dramatique.

Capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie

Il a à peine quatorze ans lorsqu'il est reçu à l'École des cheveu-légers de la garde du roi, en garnison à Versailles, qui n'accepte que des jeunes gens de la plus ancienne noblesse. À dix-sept ans, il obtient une commission de cornette (officier porte-drapeau), au régiment des carabiniers du comte de Provence, frère du futur Louis XVI, et prend part à la guerre de Sept Ans contre la Prusse. À dix-neuf ans, il est reçu comme capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie avec l'appréciation suivante : « joint de la naissance et du bien à beaucoup d'esprit ; a l'honneur d'appartenir à M. le prince de Condé par Madame sa mère qui est Maillé-Brézé. »

« Fort dérangé, mais fort brave. » La seule appréciation retrouvée sur ses états de service en 1763 montre que le jeune homme a été un cavalier courageux. Mais il a déjà la pire réputation. Il est joueur, prodigue et débauché. Il fréquente les coulisses des théâtres et les maisons des proxénètes. « Il est assurément peu de plus mauvaises écoles que celles des garnisons, peu où un jeune homme corrompt plus tôt et son ton et ses mœurs », écrit-il lui-même dans *Aline et Valcour*. Pour se débarrasser d'un fils qu'il sent « capable de faire toutes sortes de sottises », le comte de Sade lui cherche une riche héritière.

Donatien voudrait épouser Laure de Lauris-Castellane, héritière d'une vieille famille du Luberon dont il est amoureux fou et avec qui il a une liaison. Les deux familles se connaissent bien, le grand-père du marquis et M. de Lauris ont été syndics de la noblesse du Comtat Venaissin mais M^{lle} de Lauris est réticente et le comte a fixé son choix sur l'héritière des Montreuil. « Tous les autres mariages ont rompu sur sa très mauvaise réputation » écrit-il.

Mariage

Le 17 mai 1763, le mariage du marquis et de Renée-Pélagie, fille aînée de Cordier de Montreuil, président honoraire à la cour des Aides de Paris, de petite noblesse de robe, mais dont la fortune dépasse largement celle des Sade, est célébré à Paris en l'église Saint-Roch. Les conditions financières ont été âprement négociées par le comte de Sade et la présidente de Montreuil, femme énergique et autoritaire. Il n'existe pas de portrait de Renée-Pélagie. Le comte de Sade la décrit ainsi à sa sœur : « Je n'ai pas trouvé la petite laide, dimanche ; elle est fort bien faite, la gorge fort jolie, le bras et la main fort blanche. Rien de choquant, un caractère charmant. »

La correspondance familiale montre, sans aucun doute possible, que le marquis et la nouvelle marquise se sont entendus à peu près parfaitement. « Il est très bien avec sa femme. Tant que cela durera, je lui passerai tout le reste » (le comte à l'abbé, juin 1763). « Leur tendre amitié paraît bien réciproque » (madame de Montreuil à l'abbé en août). Renée-Pélagie aima son mari tant qu'elle le put, jusqu'au bout de ses forces. Mais le marquis a plusieurs vies. Il continue de fréquenter les bordels, comme celui de la Brissault, et abrite ses nombreuses aventures dans des maisons qu'il loue à Paris, à Versailles et à Arcueil.

Quatre mois après son mariage, il est enfermé au donjon de Vincennes sur ordre du Roi à la suite d'une plainte déposée par une fille galante, Jeanne Testard (voir en note extrait de la déposition). « Petite maison louée, meubles pris à crédit, débauche outrée qu'on allait y faire froidement, tout seul, impiété horrible dont les filles ont cru être obligées de faire leur déposition. », écrit le comte de Sade à son frère l'abbé en novembre 1763. Son intervention et celle des Montreuil le font libérer et assigner à résidence jusqu'en septembre 1764 au château d'Échauffour en Normandie chez ses beaux-parents.

Il succède à son père dans la charge de lieutenant général aux provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex. Il se rend à Dijon pour prononcer le discours de réception devant le parlement de Bourgogne. De retour à Paris, il a des liaisons avec des actrices connues pour leurs amours vénales avec de grands seigneurs : M^{lle} Colet, dont il tombe amoureux, M^{lle} Dorville, M^{lle} Le Clair, M^{lle} Beauvoisin, qu'il amène à La Coste, où il la laisse passer pour sa femme au grand scandale de sa famille. Il réplique assez brutalement à une de ses tantes, l'abbesse de Saint-Benoît, qui lui adresse une lettre de remontrance :

« Vos reproches sont peu ménagés, ma chère tante. À vous parler vrai, je ne m'attendais pas à trouver dans la bouche d'une sainte religieuse des termes aussi forts. Je ne permets, ne souffre, ni n'autorise, que l'on prenne pour ma femme la personne qui est chez moi. (...) Quand une de vos tantes, mariée comme moi, vivait ici publiquement avec un amoureux, regardiez-vous déjà La Coste comme un lieu maudit ? Je ne fais pas plus de mal qu'elle, et nous en ferons fort peu tous deux. Quant à celui de qui vous tenez ce que vous me dites (*son oncle, l'abbé de Sade, qui réside au château de Saumane*), tout prêtre qu'il est, il a toujours un couple de gueuses chez lui ; excusez, je me sers des mêmes termes que vous ; est-ce un sérail que son château, non, c'est mieux, c'est un b... Pardonnez mes travers, c'est l'esprit de famille que je prends, et si j'ai un reproche à me faire, c'est d'avoir eu le malheur d'y être né. Dieu me garde de tous les ridicules et vices dont elle fourmille. Je me croirais presque vertueux si Dieu me fait grâce de n'en adopter qu'une partie. Recevez, ma chère tante, les assurances de mon respect. »

En 1767, son père, le comte de Sade, meurt. Le prince de Condé et la princesse de Conti acceptent d'être les parrains de son premier fils, Louis-Marie.

Depuis la fin 1764, il est surveillé par la police. « Il était essentiel, même politiquement, que le magistrat chargé de la police de Paris sût ce qui se passait chez les personnes notoirement galantes et dans les maisons de débauche. » (Le Noir, successeur de Sartine à la lieutenance générale de police de Paris). Il apparaît dans les rapports de l'inspecteur Marais qui vont devenir, avec les lettres de M^{me} de Montreuil, les principales sources sur la vie du marquis à cette période. L'inspecteur Marais note dans un rapport de 1764 : « J'ai fort recommandé à la Brissault, sans m'en expliquer davantage, de ne pas lui donner de filles pour aller avec lui en petites maisons. ». Le 16 octobre 1767, il prévient : « On ne tardera pas à entendre parler encore des horreurs du comte de Sade. »

Scandales

La première diffusion du nom de Sade dans l'opinion publique n'a rien de littéraire et se fait par les scandales.

Arcueil

On apprend, au printemps 1768, qu'un marquis a abusé de la pauvreté d'une veuve de trente ans, Rose Keller, demandant l'aumône place des Victoires : il a abordé la mendicante, lui a proposé une place de gouvernante et, sur son acceptation, l'a entraînée dans sa petite maison d'Arcueil. Là, il lui a fait visiter la maison, jusqu'à l'entraîner dans une chambre où il l'a attachée sur un lit, fouettée cruellement, enduit ses blessures de pommade et recommencé jusqu'à atteindre l'orgasme en la menaçant de la tuer si elle ne cessait de crier. Pour conclure, il l'a contrainte, puisque c'était le dimanche de Pâques (sans doute Sade n'a-t-il pas choisi ce jour au hasard), à des pratiques blasphématoires. L'imaginaire collectif multiplie les détails qui viennent pimenter la relation des faits tandis que Restif de la Bretonne contribue à la mauvaise réputation du marquis en transformant la scène de flagellation en séance de vivisection. La rue et les salons s'émeuvent. La lettre de Madame du Deffand à Horace Walpole le 12 avril 1768 en témoigne. Rose réussit à s'enfuir par la fenêtre et à ameuter tout le village. La famille, Sade et Montreuil réunis se mobilisent pour soustraire Sade à la justice commune et le placer sous la juridiction royale. Pendant sept mois, il est incarcéré au château de Saumur, puis à celui de Pierre-Scise. La plaignante reçoit de l'argent. L'affaire est jugée au Parlement en juin et le roi, à la demande de la comtesse de Sade — le comte étant mort un an plus tôt — fait libérer le coupable en novembre, mais lui enjoint de se retirer dans ses terres.

Marseille

En 1769, Sade est en Provence. Bals et comédies se succèdent à La Coste. En mai, naît à Paris son deuxième fils, Donatien-Claude-Armand, chevalier de Sade. Fin septembre, il voyage un mois en Hollande : Bruxelles, Rotterdam, La Haye, Amsterdam, peut-être pour y vendre un texte érotique. L'année suivante, il part pour l'armée pour y prendre ses fonctions de capitaine-commandant au régiment de Bourgogne cavalerie, mais l'officier supérieur qui le reçoit refuse de lui laisser prendre son commandement. En 1771, il vend sa charge de capitaine commandant. Sa carrière militaire est terminée. Naissance de sa fille Madeleine Laure. Il passe la première semaine de septembre à la prison parisienne pour dettes de For-l'Évêque. Début novembre, il est à Lacoste avec sa femme, ses trois enfants, et sa jeune belle-sœur de dix-neuf ans, Anne-Prospère de Launey, chanoinesse séculière chez les bénédictines, avec laquelle il va avoir une liaison violente et passionnée.



Anne-Prospère de Launey.

« Je jure à M. le marquis de Sade, mon amant, de n'être jamais qu'à lui... »

Sade a trente ans. Il mange la dot de sa femme et ses revenus. Il fait réparer son château de Lacoste (bien dégradé) de quarante-deux pièces, donne libre cours à sa passion pour la comédie : construction d'un théâtre à Mazan, aménagement de celui de Lacoste, embauche de comédiens. Il envoie des invitations à la noblesse des environs à des fêtes et à des représentations théâtrales dont il est le régisseur et le maître de scène. Nous avons le programme des vingt-cinq soirées théâtrales qui étaient prévues du 3 mai au 22 octobre 1772 à Lacoste et à Mazan et qui seront interrompues le 27 juin par l'affaire de Marseille : des pièces de Voltaire, Destouches, Chamfort, Gresset, Regnard, Sedaine, *Le Père de famille* de Diderot. Il remporte un franc succès et toutes et tous le trouvent « fort séduisant, d'une élégance extrême, une jolie voix, des talents, beaucoup de philosophie dans l'esprit ». L'argent fait défaut, il s'endette pour payer ses « folles dépenses » (M^{me} de Montreuil). « Si sa passion dure, elle l'aura bientôt ruinée. » (abbé de Sade).



Portrait imaginaire du XIX^e siècle, par H. Biberstein : Sade soumis aux quatre vents des suggestions diaboliques

Tout aurait pu tomber dans l'oubli si le scandale n'avait à nouveau éclaté en juin 1772. L'affaire de Marseille succède à celle d'Arcueil. Il ne s'agit plus cette fois d'une fille, mais de quatre. Le marquis a proposé à ses partenaires sexuelles des pastilles à la cantharide. Deux filles se croient empoisonnées, les autres sont malades. Comme en 1768, la rumeur enfle. Le récit des *Mémoires secrets* de Bachaumont daté du 25 juillet 1772 en témoigne.

L'aphrodisiaque est présenté dans l'opinion comme un poison. La participation active du valet justifie l'accusation de sodomie, punie alors du bûcher. La condamnation du parlement de Provence est cette fois la peine de mort pour empoisonnement et sodomie à l'encontre du marquis et de son valet.

Sade s'enfuit en Italie avec sa jeune belle-sœur. Les amants sont à Venise fin juillet, visitent quelques autres villes d'Italie, puis la chanoinesse rentre brusquement en France à la suite d'une infidélité du marquis. Ce dernier a fixé sa résidence en Savoie, mais le roi de Sardaigne le fait arrêter le 8 décembre 1772 à Chambéry à la demande de sa famille et incarcérer au fort de Miolans. M^{me} de Sade achète des gardiens et le fait évader le 30 avril 1773. Réfugié clandestinement dans son château — officiellement il est à l'étranger — le marquis échappe aux recherches, prenant le large quand il y a des alertes. Le 16 décembre 1773, un ordre du Roi enjoint au lieutenant général de police de s'assurer de sa personne. Dans la nuit du 6 janvier 1774, un exempt suivi de quatre archers et d'une troupe de cavaliers de la maréchaussée envahit le château. Sans résultat. En mars, Sade prend la route de l'Italie, déguisé en curé (« M. le curé a très bien fait son voyage à ce que dit le voiturier, excepté que la corde du bac où il était ayant cassé sur la Durance que l'on passe pour aller s'embarquer à Marseille, les passagers voulaient se confesser. », écrit Madame de Sade le 19 mars. L'idée de devenir confesseur a dû intéresser Sade, malgré son manque d'entrain, commente Jean-Jacques Pauvert).

La Coste

La marquise et sa mère travaillent à obtenir la cassation de l'arrêt d'Aix, mais l'affaire de Marseille l'a cette fois coupé de son milieu. L'affaire des petites filles va le couper de sa famille.

« Nous sommes décidés, par mille raisons, à voir très peu de monde cet hiver... » écrit le marquis en novembre 1774. Il a recruté à Lyon et à Vienne comme domestiques cinq « très jeunes » filles et un jeune secrétaire ainsi que « trois autres filles d'âge et d'état à ne point être redemandées par leurs parents » auxquelles s'ajoute l'ancienne domesticité. Mais bientôt les parents déposent une plainte « pour enlèvement fait à leur insu et par séduction ». Une procédure criminelle est ouverte à Lyon. Le scandale est cette fois étouffé par la famille (toutes les pièces de la procédure ont disparu), mais l'affaire des petites filles nous est connue par les lettres conservées par le notaire Gaufridy (voir Correspondance), publiées en 1929 par Paul Bourdin. « Les lettres du fonds Gaufridy ne disent pas tout, écrit ce dernier, mais elles montrent nettement ce que la prudence de la famille et les ordres du roi ont dérobé à la légende du marquis. Ce n'est pas dans les affaires trop célèbres de la Keller et de Marseille, mais dans les égarements domestiques de M. de Sade qu'il faut chercher la cause d'un emprisonnement qui va durer près de quatorze années et qui commence au moment même où l'on poursuit l'absolution judiciaire des anciens scandales. On verra par la suite avec quel soin madame de Montreuil s'est préoccupée de faire disparaître les traces de ces orgies. L'affaire est grave, car le marquis a de nouveau joué du canif. Une des enfants, la plus endommagée, est conduite en secret à Saumane chez l'abbé de Sade qui se montre très embarrassé de sa garde et, sur les propos de la petite victime, accuse nettement son neveu. Une autre fille, Marie Tussin, du hameau de Villeneuve-de-Marc, a été placée dans un couvent de Caderousse, d'où elle se sauvera quelques mois plus tard. Le marquis prépare une réfutation en règle de ce qu'a dit l'enfant confiée à l'abbé, mais elle n'est pas la seule à avoir parlé. Les fillettes d'ailleurs n'accusent point la marquise et parlent au contraire d'elle « comme étant la première victime d'une fureur qu'on ne peut regarder que comme folie ». Leurs propos sont d'autant plus dangereux qu'elles portent, sur leurs corps et sur leurs bras, les preuves de leurs dires. Les priapées de la Coste ont peut-être inspiré les fantaisies littéraires des Cent vingt jours de Sodome, mais le canevas établi par le marquis passe de loin ces froides amplifications. C'est un sabbat mené à bave-bouche avec le concours de l'office. Gothon y a

probablement chevauché le balai sans entrer dans la danse, mais Nanon y a pris une part dont elle va rester toute alourdie ; les petites ravaudeuses de la marquise y ont livré leur peau au jeu des boutons et le jeune secrétaire a dû y faire la partie de flûte. »

Pour changer d'air, le marquis reprend la route de l'Italie le 17 juillet 1775 sous le nom de comte de Mazan. Il reste à Florence jusqu'au 21 octobre, puis se rend à Rome. De janvier à mai 1776, il est à Naples ; il fait expédier à Marseille deux grandes caisses pleines de curiosités et d'antiquailles, mais il s'ennuie en Italie. Son retour en août à Lacoste fait surgir de nouvelles menaces. Le 17 janvier, le père d'une jeune servante (que M. et M^{me} de Sade ont rebaptisé Justine !) vient réclamer sa fille et tire sur Sade. « Il a dit qu'il lui avait été dit qu'il pouvait me tuer en toute assurance et qu'il ne lui arriverait rien » s'indigne Sade à Gaufridy. Contre les avis de son entourage provençal (l'avocat aixois Reinaud qui a prévu l'événement écrit à Gaufridy le 8 février : « le marquis donne dans le pot au noir comme un nigaud [...] Sur ma parole, le mois ne s'écoule point que notre champion soit coffré à Paris. » Peu de jours après, il demande « si notre Priape respire toujours le bon air »), le marquis décide de se rendre à Paris fin janvier.

Il est arrêté dans la capitale le 13 février 1777 et incarcéré au château de Vincennes par lettre de cachet, à l'instigation de sa belle-mère, Madame de Montreuil. Cette mesure lui évite l'exécution, mais l'enferme dans une prison en attendant le bon vouloir du gouvernement et de la famille. Or la famille a maintenant peur de ses excès. Elle a soin de faire casser la condamnation à mort par le parlement de Provence (le marquis profitera de son transfert à Aix pour s'évader une nouvelle fois et se réfugier à Lacoste ; il sera repris au bout de quarante jours), mais sans faire remettre le coupable en liberté.

Treize années de captivité (Vincennes, Bastille, Charenton)

« Le plus honnête, le plus franc et le plus délicat des hommes, le plus compatissant, le plus bienfaisant, idolâtre de mes enfants, pour le bonheur desquels je me mettrais au feu (...) Voilà mes vertus. Pour quant à mes vices : impérieux, colérique, emporté, extrême en tout, d'un dérèglement d'imagination sur les mœurs qui de la vie n'a eu son pareil, athée jusqu'au fanatisme, en deux mots me voilà, et encore un coup, ou tuez-moi ou prenez-moi comme cela ; car je ne changerai pas »

Tel est le portrait que Sade trace de lui-même, dans une lettre à sa femme de septembre 1783. Et il ajoute :

« Si, comme vous le dites, on met ma liberté au prix du sacrifice de mes principes ou de mes goûts, nous pouvons nous dire un éternel adieu, car je sacrifierais, plutôt qu'eux, mille vies et mille libertés, si je les avais. »

Sade a trente-huit ans. Il restera onze ans enfermé, à Vincennes puis à la Bastille. À Vincennes, il est « enfermé dans une tour sous dix-neuf portes de fer, recevant le jour par deux petites fenêtres garnies d'une vingtaine de barreaux chacune ». Il devient pour ses geôliers *Monsieur le 6*, d'après son numéro de cellule (que l'on visite encore aujourd'hui) selon l'usage dans les forteresses royales. À la Bastille, il est enfermé, au 2^e puis au 6^e étage de la tour Liberté. Chaque tour comporte 4, 5 ou 6 chambres superposées, généralement octogonales, de 6 à 7 mètres de largeur, avec environ 5 mètres sous plafond et une grande fenêtre barrée d'une triple grille. Comme à Vincennes, il devient la *Deuxième Liberté*.

Il a droit à un traitement de faveur, payant une forte pension. M^{me} de Montreuil et sa famille attendent de lui une conduite assagie pour faire abrégier sa détention. Ce sera tout le contraire : altercation avec d'autres prisonniers dont Mirabeau, violences verbales et physiques, menaces, lettres ordurières à sa belle-mère et même à sa femme qui lui est pourtant entièrement dévouée. La présidente de Montreuil ne juge pas possible une libération. En 1785, sa femme écrit : « M. de Sade, c'est toujours la même chose : il ne peut retenir sa plume

et cela lui fait un tort incroyable. » « L'effervescence de caractère ne change point » souligne M^{me} de Montreuil, « un long accès de folie furieuse » note Le Noir, traité dans une lettre de juillet 1783 de « foutu ganache » et de « protecteur-né des bordels de la capitale ».

La libération devenant improbable, la rage s'éternise dans ses lettres de Vincennes et de la Bastille :

« Depuis que je ne puis plus lire ni écrire (*de janvier à juillet 83, Sade perd presque totalement l'usage d'un œil*), voilà le cent onzième supplice que j'invente pour elle (*sa belle-mère Madame de Montreuil*). Ce matin, je la voyais écorchée vive, traînée sur des chardons et jetée ensuite dans une cuve de vinaigre. Et je lui disais : exécration créature, voilà, pour avoir vendu ton gendre à des bourreaux ! Voilà, pour avoir ruiné et déshonoré ton gendre ! Voilà, pour lui avoir fait perdre les plus belles années de sa vie, quand il ne tenait qu'à toi de le sauver après son jugement ! »

« Ma façon de penser, dites-vous, ne peut être approuvée. Eh, que m'importe ! Bien fou est celui qui adopte une façon de penser pour les autres ! Ma façon de penser est le fruit de mes réflexions ; elle tient à mon existence, à mon organisation. Je ne suis pas maître de la changer ; je le serais, que je ne le ferais pas. Cette façon de penser que vous blâmez fait l'unique consolation de ma vie ; elle allège toutes mes peines en prison et j'y tiens plus qu'à la vie. **Ce n'est point ma façon de penser qui a fait mon malheur, c'est celle des autres.** »

Ce qui n'exclut pas chez le prisonnier Sade le recours à l'ironie :

« Si j'avais eu *Monsieur le 6* à guérir, je m'y serais pris bien différemment, car au lieu de l'enfermer avec des anthropophages, je l'aurais clôturé avec des filles ; je lui en aurais fourni en si bon nombre que le diable m'emporte si, depuis sept ans qu'il est là, l'huile de la lampe n'était pas consumée ! Quand on a un cheval trop fougueux, on le galope dans les terres labourées ; on ne l'enferme pas à l'écurie. (...) *Monsieur le 6*, au milieu d'un sérail, serait devenu *l'ami des femmes* ; uniquement occupé de servir les dames et de satisfaire leurs délicats désirs, *Monsieur le 6* aurait sacrifié tous les siens. Et voilà comme, dans le sein du vice, je l'aurais ramené à la vertu ! »

Ou lorsque l'administration pénitentiaire lui refuse les Confessions de Jean-Jacques Rousseau :

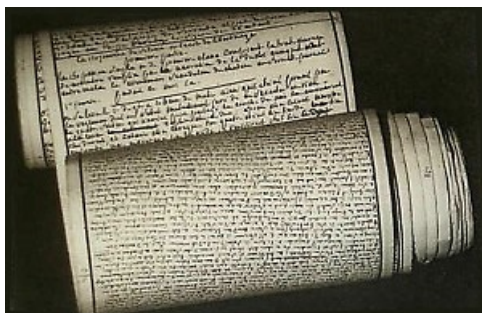
« Me refuser les Confessions de Jean-Jacques est encore une excellente chose, surtout après m'avoir envoyé Lucrèce et les dialogues de Voltaire ; ça prouve un grand discernement, une judiciaire profonde dans vos directeurs. Hélas ! ils me font bien de l'honneur, de croire qu'un auteur déiste puisse être un mauvais livre pour moi ; je voudrais bien en être encore là. Vous n'êtes pas sublimes dans vos moyens de cure, Messieurs les directeurs ! (...) Ayez le bon sens de comprendre que Rousseau peut être un auteur dangereux pour de lourds bigots de votre espèce, et qu'il devient un excellent livre pour moi. Jean-Jacques est à mon égard ce qu'est pour vous une Imitation de Jésus-Christ. La morale et la religion de Rousseau sont des choses sévères pour moi, et je les lis quand je veux m'édifier (...) Vous avez imaginé faire merveille, je le parierais, en me réduisant à une abstinence atroce sur le péché de la chair. Eh bien, vous vous êtes trompés : **vous avez échauffé ma tête, vous m'avez fait former des fantômes qu'il faudra que je réalise.** »

Sans oublier des accès de folâtrerie dignes de Molière, ainsi sa réplique à son valet La Jeunesse le 8 octobre 1779 :

« Tu fais l'insolent, mon fils ! Si j'étais là je te rosserais... Comment, vieux jean-foutre de singe, visage de chiendent barbouillé de jus de mûre, échalas de la vigne de Noé, arête de la baleine de Jonas, vieille allumette de briquet de bordel, chandelle rance de vingt-quatre à la livre, sangle pourrie du boudet de ma femme, (...) Ah, vieille citrouille confite dans du jus de punaise, troisième corne de la tête du diable, figure de morue allongée comme les deux

oreilles d'une huître, savate de maquerelle, linge sale des choses rouges de Milli Printemps (*Mlle de Rousset*), si je te tenais, comme je t'en froterais avec ton sale groin de pomme cuite qui ressemble à des marrons qui brûlent, pour t'apprendre à mentir de la sorte. »

L'incarcération l'amène à chercher dans l'imaginaire des compensations à ce que sa situation a de frustrant. Son interminable captivité excite jusqu'à la folie son imagination. Condamné pour débauches outrées, il se lance dans une œuvre littéraire qui s'en prend aux puissances sociales que sont la religion et la morale. « En prison entre un homme, il en sort un écrivain. » note Simone de Beauvoir.



Le rouleau de la Bastille

Le 22 octobre 1785, il entreprend la mise au net des brouillons des *Cent Vingt Journées de Sodome*, sa première grande œuvre, un « gigantesque catalogue de perversions » selon Jean Paulhan. Afin d'éviter la saisie de l'ouvrage, il en recopie le texte d'une écriture minuscule et serrée sur 33 feuillets de 11,5 cm collés bout à bout et formant une bande de 12 m de long, remplie des deux côtés.

Le 2 juillet 1789, « il s'est mis hier à midi à sa fenêtre, et a crié de toutes ses forces, et a été entendu de tout le voisinage et des passants, qu'on égorgeait, qu'on assassinait les prisonniers de la Bastille, et qu'il fallait venir à leur secours » rapporte le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille qui obtient le transfert de « cet être que rien ne peut réduire » à Charenton, alors hospice de malades mentaux tenus par les frères de la Charité. On ne lui laisse rien emporter. « Plus de cent louis de meubles, six cents volumes dont quelques-uns fort chers et, ce qui est irréparable, quinze volumes de mes ouvrages manuscrits (...) furent mis sous le scellé du commissaire de la Bastille. » La forteresse ayant été prise, pillée et démolie, Sade ne retrouvera ni le manuscrit, ni les brouillons. La perte d'un tel ouvrage lui fera verser des « larmes de sang ».

Gilbert Lely a reconstitué l'itinéraire du manuscrit qui a été trouvé dans la chambre même du marquis, à la Bastille, par Arnoux de Saint-Maximin. Il devient la possession de la famille de Villeneuve-Trans qui le conservera pendant trois générations. À la fin du XIX^e siècle, il est vendu à un psychiatre berlinois Iwan Bloch, qui publiera en 1904, sous le pseudonyme d'Eugène Dühren, une première version comportant de nombreuses erreurs de transcription. En 1929, Maurice Heine, mandaté par le célèbre couple de mécènes Charles et Marie-Laure de Noailles — cette dernière née Bischoffsheim étant une descendante du marquis — rachète le manuscrit et en publie, de 1931 à 1935, une version, qui, en raison de sa qualité, doit être considérée comme la véritable originale. En 1985, le manuscrit est vendu par une descendante du vicomte, à Genève, au collectionneur de livres rares Gérard Nordmann (1930-1992). Il a été exposé pour la première fois en 2004, à la Fondation Martin Bodmer, près de Genève.

La Révolution et ses prisons

Rendu à la liberté le 2 avril 1790 par l'abolition des lettres de cachet, Sade s'installe à Paris. Il a cinquante ans. Il est méconnaissable, physiquement marqué par ces treize années. Il a prodigieusement grossi. « J'ai acquis, faute d'exercice, une corpulence si énorme qu'à peine puis-je me remuer. » reconnaît-il.

La marquise, réfugiée dans un couvent, demande la séparation de corps et l'obtient. Il fait la connaissance de Marie-Constance Quesnet, « Sensible », une comédienne de 33 ans qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort. Il n'aspire plus qu'à couler des jours paisibles d'homme de lettres, vivant bourgeoisement des revenus de ses terres de Provence. Les dévergondages de son imagination, il les réserve désormais à son œuvre. Dès que je serai libre, avait-il prévenu en 1782, « ce sera avec une bien grande satisfaction que, me relivrant à mon seul genre, je quitterai les pinceaux de Molière pour ceux de l'Arétin ».

Ses fils émigrent, il ne les suit pas. Il essaie de faire jouer ses pièces sans grand succès. Sa qualité de ci-devant le rend a priori suspect. Pour survivre, il se lance dans la cause populaire et met ses talents d'homme de lettres au service de sa section de la place Vendôme, la section des Piques — à laquelle appartient Robespierre (et les Montreuil ! Sade ne profitera pas de ce retournement de situation pour se venger de sa belle-mère qui l'a fait enfermer à Vincennes et à la Bastille ; bien au contraire, il sauvera ses beaux-parents pendant sa présidence de section)

En 1792, « Louis Sade, homme de lettres » est nommé secrétaire, puis en juillet 1793, président de sa section. Le 9 octobre 1793, il prononce le *Discours aux mânes de Marat et de Le Peletier* lors de la cérémonie organisée en hommage aux deux « martyrs de la liberté ». Entraîné par le succès de ses harangues et de ses pétitions, emporté par sa ferveur athée, il prend des positions extrêmes en matière de déchristianisation, au moment où le mouvement va être désavoué par Robespierre et les sans-culottes les plus radicaux éliminés de la scène (les Hébertistes vont être exécutés le 24 mars).

Le 15 novembre, il est chargé de rédiger et de lire à la Convention, en présence de Robespierre qui déteste l'athéisme et les mascarades antireligieuses, une pétition sur l'abandon des « illusions religieuses » au nom de six sections :

« Législateurs, le règne de la philosophie vient anéantir enfin celui de l'imposture (...) Envoyons la courtisane de Galilée se reposer de la peine qu'elle eut de nous faire croire, pendant dix-huit siècles, qu'une femme peut enfanter sans cesser d'être vierge ! Congédions aussi tous ses acolytes ; ce n'est plus auprès du temple de la Raison que nous pouvons révéler encore des Sulpice ou des Paul, des Magdeleine ou des Catherine... »

Il s'expose imprudemment en cette occasion. « Sa masse considérable était-elle couverte d'une chasuble ? Tient-il la crosse en main ? A-t-il posé la mitre sur ses cheveux presque blancs ? Au moins – c'était pratiquement obligatoire en novembre 93, dans sa position, un bonnet rouge ? » se demande Pauvert. Une semaine plus tard, Robespierre répond dans son *Discours pour la liberté des cultes* prononcé au club des Jacobins : « Nous déjouerons dans leurs marches contre-révolutionnaires ces hommes qui n'ont eu d'autre mérite que celui de se parer d'un zèle anti-religieux... Oui, tous ces hommes faux sont criminels, et nous les punirons malgré leur apparent patriotisme. » Lever écrit : « Robespierre et Sade ! Le premier, cravaté de roideur vertueuse ne pouvait que mépriser l'adiposité de son collègue de section. Ce prototype du voluptueux lui inspira sûrement, dès la première rencontre, un insupportable dégoût (...) L'antipathie de Robespierre dut se changer en haine après la pétition du 15 novembre. » Le 8 décembre, Sade est incarcéré aux Madelonnettes comme suspect. En janvier 1794, il est transféré aux Carmes, puis à Saint-Lazare. Le 27 mars, Constance Quesnet réussit à le faire transférer à Picpus, dans une maison de santé hébergeant de riches « suspects » incarcérés dans différentes prisons de Paris que l'on faisait passer pour malades, la maison Coignard, voisine et concurrente de la pension Belhomme que Sade qualifie en 1794 de paradis terrestre.

Le 26 juillet (8 thermidor) il est condamné à mort par Fouquier-Tinville pour *intelligences et correspondances avec les ennemis de la République* avec vingt-huit autres accusés. Le lendemain (9 thermidor), l'huissier du Tribunal se transporte dans les diverses maisons d'arrêt de Paris pour les saisir au corps, mais cinq d'entre eux manquent à l'appel, dont Sade. Il est sauvé par la chute de Robespierre et quitte Picpus le 15 octobre. À quoi doit-il d'avoir

échappé à la guillotine ? au désordre des dossiers et à l'encombrement des prisons comme le pense Lely, ou aux démarches et aux pots-de-vin de Constance Quesnet qui a des amis au Comité de sûreté générale, comme le croient ses deux plus récents biographes Pauvert et Lever ? On en est réduit aux hypothèses.

« Ma détention nationale, la guillotine sous les yeux, écrit Sade à son homme d'affaires provençal le 21 janvier 1795, m'a fait cent fois plus de mal que ne m'en avaient fait toutes les bastilles imaginables. »

En 1795, il publie *Aline et Valcour* « par le citoyen S*** » et la *Philosophie dans le boudoir* suivie de la mention « Ouvrage posthume de l'auteur de *Justine* ». En 1796, il vend le château de La Coste au député du Vaucluse Rovère. Il voyage en Provence avec Constance Quesnet de mai à septembre 1797 pour essayer de vendre les propriétés qui lui restent, mais son nom se trouve par erreur sur la liste des émigrés du Vaucluse, l'administration le confondant avec son fils Louis-Marie qui a émigré, ce qui place ses biens sous séquestre et le prive de ses principaux revenus. Sa situation s'est considérablement dégradée. Aux abois, couvert de dettes, il doit gagner sa vie.

La production d'ouvrages clandestins pornographiques devient pour Sade une bénéfique ressource financière : en 1799, *La Nouvelle Justine* suivi de *l'Histoire de Juliette, sa sœur*, qu'il désavoue farouchement, lui permet de payer ses dettes les plus criardes. Les saisies de l'ouvrage n'interviendront qu'un an après sa sortie, mais déjà, l'étau se resserre. La presse se déchaîne contre lui et persiste à lui attribuer *Justine* en dépit de ses dénégations.

On lit dans *l'Ami des lois* du 29 août 1799 : « On assure que de Sade est mort. Le nom seul de cet infâme écrivain exhale une odeur cadavéreuse qui tue la vertu et inspire l'horreur : il est auteur de *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Le cœur le plus dépravé, l'esprit le plus dégradé, l'imagination la plus bizarrement obscène ne peuvent rien inventer qui outrage autant la raison, la pudeur, l'humanité. »

Treize ans chez les fous

Le 6 mars 1801, une descente de police a lieu dans les bureaux de son imprimeur. Le Consulat a remplacé le Directoire. Le Premier Consul Bonaparte négocie la réconciliation de la France et de la papauté et prépare la réouverture de Notre-Dame. On est plus chatouilleux sur les questions de morale. Sade est arrêté. Il va être interné, sans jugement, de façon totalement arbitraire, à Sainte-Pélagie. En 1803, son attitude provoque des plaintes qui obligent les autorités à le faire transférer le 14 mars à Bicêtre, la « Bastille de la canaille », séjour trop infamant pour la famille qui obtient le 27 avril un nouveau transfert à l'asile de Charenton comme fou. Comme il jouissait de toutes ses facultés mentales, on invoqua l'obsession sexuelle : « Cet homme incorrigible, écrit le préfet Dubois, est dans un état perpétuel de démence libertine. »

Il reste, dans les *Souvenirs* de Charles Nodier, un portrait de Sade au moment de son transfert : « Un de ces messieurs se leva de très bonne heure parce qu'il allait être transféré, et qu'il en était prévenu. Je ne remarquai d'abord en lui qu'une obésité énorme, qui gênait assez ses mouvements pour l'empêcher de déployer un reste de grâce et d'élégance dont on retrouvait les traces dans l'ensemble de ses manières et dans son langage. Ses yeux fatigués conservaient cependant je ne sais quoi de brillant et de fin, qui s'y ranimait de temps à autre comme une étincelle expirante sur un charbon éteint. » À Charenton, il jouit de conditions privilégiées. Il occupe une chambre agréable que prolonge une petite bibliothèque, le tout donnant sur la verdure du côté de la Marne. Il se promène dans le parc à volonté, tient table ouverte, reçoit chez lui certains malades ou leur rend visite. Constance Quesnet, se faisant passer pour sa fille naturelle, vient le rejoindre en août 1804 et occupe une chambre voisine. Aussitôt enfermé, et pendant des années, il proteste et s'agite. Il fait l'objet d'une étroite surveillance. Sa chambre est régulièrement visitée par les services de police, chargés de saisir

tout manuscrit licencieux qui pourrait s'y trouver. Le 5 juin 1807, la police saisit un manuscrit, *Les Journées de Florbelle*, « dix volumes d'atrocités, de blasphèmes, de scélératesse, allant au-delà des horreurs de Justine et de Juliette » écrit le préfet Dubois à son ministre Fouché.

Sade sympathise avec le directeur de Charenton, M. de Coulmier. Ce dernier avait toujours cru aux vertus thérapeutiques du spectacle sur les maladies mentales. De son côté, le marquis nourrissait une passion sans bornes pour le théâtre. Il va devenir l'ordonnateur de fêtes qui défrayèrent la chronique de l'époque.

Coulmier fait construire un véritable théâtre. En face de la scène s'élèvent des gradins destinés à recevoir une quarantaine de malades mentaux, choisis parmi les moins agités. Le reste de la salle peut recevoir environ deux cents spectateurs, exclusivement recrutés sur invitation. Très vite, il devient du dernier chic d'être convié aux spectacles de Charenton. La distribution des pièces comporte en général un petit nombre d'aliénés, les autres rôles étant tenus soit par des comédiens professionnels, soit par des amateurs avertis comme M. de Sade ou Marie-Constance Quesnet. Le marquis compose des pièces pour le théâtre et dirige les répétitions.

Le médecin-chef, en désaccord avec le directeur, estime que la place de Sade n'est pas à l'hôpital, mais « dans une maison de sûreté ou un château fort ». La liberté dont il jouit à Charenton est trop grande. Sade n'est pas fou, mais rend fou. La société ne peut espérer le soigner, elle doit le soumettre à « la séquestration la plus sévère ». En 1808, le préfet Dubois ordonne son transfert au fort de Ham. La famille intervient auprès de Fouché qui révoque l'ordre et autorise Sade à demeurer à Charenton.

En 1810, Sade a soixante-dix ans. Mais l'auteur de *Justine* fait toujours peur aux autorités. Le nouveau ministre de l'Intérieur, le comte de Montalivet, resserre la surveillance : « considérant que le sieur de Sade est atteint de la plus dangereuse des folies ; que ses communications avec les autres habitués de la maison offrent des dangers incalculables ; que ses écrits ne sont pas moins insensés que ses paroles et sa conduite, (...) il sera placé dans un local entièrement séparé, de manière que toute communication lui soit interdite sous quelque prétexte que ce soit. On aura le plus grand soin de lui interdire tout usage de crayons, d'encre, de plumes et de papier. »

On dispose d'une description physique de Sade, âgé de soixante-douze ans, dans les mémoires de M^{lle} Flore, artiste au théâtre des Variétés : « Il avait une assez belle tête un peu longue, les coins de la bouche retombaient avec un sourire dédaigneux. Ses yeux, petits, mais brillants, étaient dissimulés sous une forte arcade qu'ombrageaient d'épais sourcils. »

Sade meurt en 1814. Quelques années auparavant, il avait demandé dans son testament à être enterré dans un bois de sa terre de la Malmaison, près d'Épernon :

« ... La fosse une fois recouverte, il sera semé dessus des glands, afin que par la suite le terrain de ladite fosse se trouvant regarni, et le taillis se retrouvant fourré comme il l'était auparavant, les traces de ma tombe disparaissent de dessus la surface de la terre, comme je me flatte que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes. »

Sa terre de la Malmaison étant vendue, il est enterré dans le cimetière de la maison de Charenton. La fosse est recouverte d'une pierre sur laquelle aucun nom n'est gravé.

Œuvres

Œuvres anonymes et clandestines

Objets de scandale et d'effroi dès leur parution, interdites jusqu'en 1960, elles sont à l'origine de la renommée de leur auteur et lui valurent ses dernières années d'emprisonnement. Sade a toujours soutenu opiniâtement qu'elles n'étaient pas de sa plume.

- *Justine ou les Malheurs de la vertu*, publié en 1791 (version augmentée du conte *Les Infortunes de la vertu*, rédigé en 1787).
- *La Philosophie dans le boudoir*, publié en 1795.
- *La Nouvelle Justine*, suivi de *l'Histoire de Juliette, sa sœur* (également titré *Histoire de Juliette, ou les Prospérités du vice*), et leurs cent et une gravures, la plus importante et la plus radicale des œuvres publiées de son vivant (1799).
- *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, manuscrit disparu à la prise de la Bastille, retrouvé en 1904 par Iwan Bloch, publié en 1931-1935 par Maurice Heine.

Le manuscrit des *Journées de Florbelle ou la Nature dévoilée*, rédigé en 1804 à Charenton, sera saisi par la police en 1807 et livré aux flammes, à la mort du marquis, sur requête de son fils qui assistera à l'autodafé.

Œuvres officielles

Reconnues par Sade, elles sont d'inspiration érotique, mais non pornographique — « gazées » selon l'expression de leur auteur.

- *Le Comte Oxtiern ou les Effets du libertinage*, seule pièce de Sade — sur dix-sept connues — représentée au théâtre en 1791 et publiée en 1800. Les autres pièces, non imprimées de son vivant, ont été publiées en 1970 par Jean-Jacques Pauvert.
- *Aline et Valcour* publiée en 1795.
- *Florville et Courval* publiée en 1799.
- *Les Crimes de l'Amour* publiée en 1800, recueil de onze nouvelles composées à la Bastille entre 1787 et 1788, précédées d'un court essai intitulé *Idée sur les romans* (essai sur le genre romanesque commenté dans l'article *Réflexions sur le roman au XVIII^e siècle*).
- *La Marquise de Gange*, quoique publiée anonymement en 1813, est de la même veine que *Les Crimes de l'Amour*.

Nommé secrétaire de la section des Piques, le « citoyen Sade, hommes de lettres » a rédigé pour sa section, en 1792 et 1793, des discours ou des pétitions qui nous sont parvenus :

- *Idée sur le mode de la sanction des lois* (novembre 1792).
- *Pétition des Sections de Paris à la Convention nationale* (juin 1793).
- *Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier* (septembre 1793).
- *Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français* (novembre 1793).

Le manuscrit inédit du *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, manifeste de l'athéisme irréductible de Sade, rédigé au donjon de Vincennes en 1782, a été découvert et publié en 1926 par Maurice Heine, ainsi que *Historiettes, Contes et Fabliaux*.

Sade est également l'auteur d'un roman historique, *Histoire secrète d'Isabelle de Bavière, reine de France*, achevé à Charenton en 1813, dans lequel, s'appuyant sur des documents

disparu, d'après lui, lors de la Révolution Française, il soutient la thèse controversée d'une Isabelle machiavélique et criminelle, se livrant aux pires horreurs, et sacrifiant à son inextinguible ambition tout sentiment de vertu et d'honneur. Cet ouvrage fut publié en 1964, agrémenté d'un avant-propos de Gilbert Lely.

Correspondance, Journal de Charenton

La découverte, au cours du XX^e siècle, d'une importante correspondance a été essentielle pour la connaissance de la vie du « divin marquis » :

En 1929, Paul Bourdin est le premier à publier la « Correspondance inédite du marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers », conservée par le notaire d'Apt Gaufridy et par ses successeurs. Gaufridy, régisseur des biens de Sade en Provence (La Coste, Saumane, Mazan, Arles) pendant vingt-six ans, a été l'homme de confiance du marquis, de M^{me} de Sade et de M^{me} de Montreuil. Ces lettres donnent l'histoire presque journalière de sa famille de 1774 à 1800.

Une autre découverte importante est faite par Gilbert Lely en 1948 dans les archives familiales que le descendant direct du marquis accepte de lui ouvrir au château de Condé-en-Brie : cent soixante-deux lettres du marquis écrites au donjon de Vincennes et dix-sept lettres rédigées à la Bastille, qu'il publiera en trois recueils : *L'Aigle, Mademoiselle...* (1949), *Le Carillon de Vincennes* (1953), *Monsieur le 6* (1954).

Maurice Lever retrouvera, toujours dans les archives familiales, les lettres du marquis et de sa jeune belle-sœur, Anne-Prospère de Launay, chanoinesse bénédictine, échangées pendant leur liaison. Il les publiera en 2005 sous le titre *Je jure à M. le marquis de Sade, mon amant, de n'être jamais qu'à lui...*

Enfin, Alice M. Laborde a entrepris, de 1991 à 2007 à Genève, la publication d'une correspondance générale du marquis de Sade en vingt-sept volumes.

Georges Daumas a publié en 1970 des fragments — le reste ayant été saisi et détruit — du Journal écrit par le marquis à l'asile de Charenton. Retrouvés par le comte Xavier de Sade dans les archives familiales, ils couvrent la période du 5 juin 1807 au 26 août 1808 et du 18 juillet au 30 novembre 1814, l'avant-veille de sa mort. Ils sont difficiles à comprendre, le marquis n'écrivant que pour lui et avec précaution, par allusions pour la plupart très difficiles à élucider. La graphie est souvent abrégée, volontiers incorrecte, hâtive, négligée. L'intimité découverte est triste : « argent, mensonges, querelles, illusions puériles, le tout assaisonné par un érotisme pauvrement prolongé, dans un tout petit univers clos, terne et étouffant. » On y découvre la dernière aventure érotique du marquis avec Madeleine Leclerc qui semble avoir été la fille d'une employée de l'hospice de Charenton, probablement apprentie dans la couture ou le blanchissage. Georges Daumas fixe « grâce à l'extraordinaire manie chiffrale du marquis » au 15 novembre 1812 la première visite de la jeune fille dans sa chambre et vers le 15 mai 1813 leurs premières relations intimes. Le marquis a alors soixante-treize ans et sa partenaire seize. Il l'aurait, d'après « une note marginale du manuscrit fort discrète », remarquée à douze.

Postérité

De Sade au sadisme

Sade disparu, son patronyme, synonyme d'infamie, entre assez vite dans le langage commun comme substantif et adjectif. Le néologisme « sadisme » apparaît dès 1834 dans le *Dictionnaire universel* de Boiste comme « aberration épouvantable de la débauche : système monstrueux et antisocial qui révolte la nature. »

« Voilà un nom que tout le monde sait et que personne ne prononce ; la main tremble en l'écrivant, et quand on le prononce les oreilles vous tintent d'un son lugubre » peut-on lire dans un dictionnaire de 1857 à l'article Sade. « Non seulement cet homme prêche l'orgie, mais il prêche le vol, le parricide, le sacrilège, la profanation des tombeaux, l'infanticide, toutes les horreurs. Il a prévu et inventé des crimes que le Code pénal n'a pas prévus ; il a imaginé des tortures que l'Inquisition n'a pas devinées. »

C'est Krafft-Ebing, médecin allemand, qui donne, à la fin du XIX^e siècle, un statut scientifique au concept de sadisme, comme antonyme de masochisme pour désigner une perversion sexuelle dans laquelle la satisfaction est liée à la souffrance ou à l'humiliation infligée à autrui.

Auteur clandestin

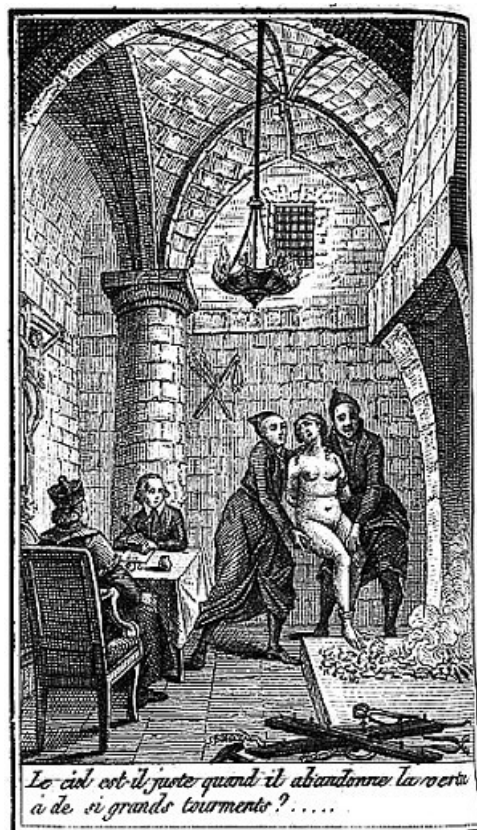


Illustration pour Aline et Valcour. Une jeune Bohémienne est torturée par l'Inquisition en Espagne.

L'œuvre de Sade restera interdite pendant un siècle et demi. En 1957 encore, dans le *procès Sade*, Jean-Jacques Pauvert, éditeur de *Justine*, défendu par Maurice Garçon avec comme témoins Georges Bataille, Jean Cocteau et Jean Paulhan, sera condamné par la chambre correctionnelle de Paris « à la confiscation et la destruction des ouvrages saisis ».

Mais des éditions circulent sous le manteau, surtout à partir du Second Empire, époque des premières rééditions clandestines, destinées à un public averti et élitiste. « Génération après génération, la révolte des jeunes écrivains du XIX^e et du XX^e siècle se nourrit de la fiction sadienne » écrit Michel Delon dans son introduction aux Œuvres de la Pléiade.

Sainte-Beuve en avertit les abonnés de *La Revue des Deux Mondes* en 1843 : « J'oserai affirmer, sans crainte d'être démenti, que Byron et de Sade (je demande pardon du rapprochement) ont peut-être été les deux plus grands inspirateurs de nos modernes, l'un affiché et visible, l'autre clandestin – pas trop clandestin. En lisant certains de nos romanciers en vogue, si vous voulez le fond du coffre, l'escalier secret de l'alcôve, ne perdez jamais cette dernière clef. »

Flaubert est un grand lecteur de Sade. « Arrive. Je t'attends. Je m'arrangerai pour procurer à mes hôtes un de Sade complet ! Il y en aura des volumes sur les tables de nuit ! » écrit-il à Théophile Gautier le 30 mai 1857.

Les Goncourt notent dans leur Journal :

« C'est étonnant, ce de Sade, on le trouve à tous les bouts de Flaubert comme un horizon (10 avril 1860)... Causeries sur de Sade, auquel revient toujours, comme fasciné, l'esprit de Flaubert : « c'est le dernier mot du catholicisme, dit-il. Je m'explique : c'est l'esprit de l'Inquisition, l'esprit de torture, l'esprit de l'Église du Moyen Âge, l'horreur de la nature (20 janvier 1860)... Visite de Flaubert. – Il y a vraiment chez Flaubert une obsession de de Sade. Il va jusqu'à dire, dans ses plus beaux paradoxes, qu'il est le dernier mot du catholicisme (9 avril 1861). »

Baudelaire écrit dans *Projets et notes diverses* : « Il faut toujours en revenir à de Sade, c'est-à-dire à *l'Homme Naturel*, pour expliquer le mal. » *Les Fleurs du mal* suggère ce quatrain à Verlaine :

Je	compare	ces	vers	étranges
Aux	étranges	vers	que	ferait
Un	marquis	de	Sade	discret
Qui saurait la langue des anges				

Dans *À Rebours*, Huysmans consacre plusieurs pages au sadisme, « ce bâtard du catholicisme ».

Réhabilitation

Le tournant a lieu au début du XX^e siècle, période où s'amorce un processus de libération des corps et des sexes et où l'érotisme se manifeste en littérature par des catalogues d'« art érotique » et des traités d'éducation sexuelle. Sade suscite l'intérêt des scientifiques et des romanciers en raison du caractère précurseur de sa démarche.

Un psychiatre allemand Iwan Bloch, sous le pseudonyme d'Eugen Dühren, publie en 1901, simultanément à Berlin et à Paris, *Le Marquis de Sade et son temps*, et en 1904 le rouleau retrouvé des *Cent Vingt Journées de Sodome*. Il fait de l'œuvre sadienne un document exemplaire sur les perversions sexuelles, « un objet de l'histoire et de la civilisation autant que de la science médicale » tout en rapprochant les excès sadiens de la dégénérescence française du temps.

LA RÉVOLUTION SURREALISTE

CE QUI MANQUE

A TOUS

CES MESSIEURS



C'EST LA

DIALECTIQUE

(ENGELS)

SOMMAIRE	
Mot de la Poésie : P. Éluard et R. Duret	Les discours d'une vie au 1 ^{er} grandiose
TEXTES SURREALISTES :	Ismaïl : Paul Éluard
Pierre Bili, Olympe, Page	Confession d'un enfant de siècle : Robert Desnos
Mai l'abbé j'étais chrétien / Louis Aragon	Épître au poète : Antoine Arnaud
M. A. F. de Sade, Récit de l'astrolabe et	CHRONIQUES :
Épistolier d'un homme et P. Éluard	En action des lettres de loi : G. Bismarck
POÉSIES :	Théâtre :
Man Ray, André Breton, Jacques Prévert,	Correspondance : Marcel Noll, E. Gogolinski
Marcel Loret	Régime d'été : André Breton
Théâtre, président de la Tréca :	ILLUSTRATIONS :
Lucien à la semaine : Antoine Arnaud	Man Ray, Georges Malkine, André Masson, Ben
Opération « règle d'été » : Pierre Bismarck	Stin, Man Ray, Yves Tanguy, Paul Eluard

ADMINISTRATION : 16, Rue Jacques-Callot, PARIS (V^e)

ABONNEMENT :

Dépositaire général : Librairie GALLIMARD

LE NUMÉRO :

10, 15, 20 francs

15, Boulevard Raspail, 15

L'année : 5 francs

Étranger : 100 francs

PARIS (15^e)

L'année : 5 francs

Article de Paul Éluard dans le numéro 8 du 1^{er} décembre 1926 de *La Révolution surréaliste* : « D.A.F. de Sade, écrivain fantastique et révolutionnaire ».

Apollinaire est le premier à faire paraître, en 1909, une anthologie, en choisissant des textes sadiens très prudents et en insistant sur les réflexions morales et politiques plutôt que sur les éléments scabreux. En même temps, à l'image d'un débauché capable des pires excès et au cas pathologique qui intrigue la science médicale, il substitue un portrait psychologique, à dimension humaine, où sont valorisés le savoir immense et le courage de « l'esprit le plus libre qui ait jamais existé », d'un homme non « abominable », trop longtemps nié alors qu'« il pourrait bien dominer le XX^e siècle ».

À la suite d'Apollinaire, les surréalistes, se réclamant d'une logique de liberté et de frénésie, intègrent Sade, « prisonnier de tous les régimes » dans leur Panthéon. Sa présence est extraordinaire dans toutes leurs activités depuis le début. C'est Desnos qui écrit en 1923 : « Toutes nos aspirations actuelles ont été essentiellement formulées par Sade quand, le premier, il donna la vie sexuelle intégrale comme base à la vie sensible et intelligente » (*De l'érotisme*). C'est André Breton disant : « Sade est surréaliste dans le sadisme. » C'est Éluard en 1926 reconnaissant : « Trois hommes ont aidé ma pensée à se libérer d'elle-même : le marquis de Sade, le comte de Lautréamont et André Breton. »

Pour les surréalistes, Sade est un révolutionnaire et un anarchiste. Ses discours politiques — pourtant en partie opportunistes et de circonstance — font de lui un apôtre de la liberté et de la Révolution.

Le portrait imaginaire de Man Ray (1938), profil sculpté dans les pierres de la Bastille sur fond de Révolution en marche, symbolise cette vision que tout le XIX^e siècle et une grande partie du XX^e siècle, jusqu'au graffiti de mai 68, « Sadiques de tous les pays, popularisez les luttes du divin marquis », se sont plu à répandre.

Mais Sade est l'écrivain de tous les paradoxes : après la Seconde Guerre mondiale et la découverte des camps de concentration, on le fait passer sans transition du communisme au nazisme :

« Que Sade n'ait pas été personnellement un terroriste, que son œuvre ait une valeur humaine profonde, n'empêcheront pas tous ceux qui ont donné une adhésion plus ou moins grande aux thèses du marquis de devoir envisager, sans hypocrisie, la réalité des camps d'extermination avec leurs horreurs non plus enfermées dans la tête d'un homme, mais pratiquées par des

milliers de fanatiques. Les charniers complètent les philosophies, si désagréable que cela puisse être » ; écrit Raymond Queneau dans *Bâtons, chiffres et lettres* (1965), tandis que Simone de Beauvoir se demande : « Faut-il brûler Sade ? »

Après-guerre sont publiés sur la pensée sadienne, souvent par des philosophes, des textes qui font date : *Sade mon prochain* de Pierre Klossowski paraît en 1947, *Lautréamont et Sade* de Maurice Blanchot en 1949, *La littérature et le mal* puis « Sade, l'homme souverain » dans *L'Érotisme*, de Georges Bataille en 1957. Dans les années 1960, Sade devient, aux yeux de nombreux intellectuels français, un opérateur majeur de la « transgression ». Michel Foucault souligne et théorise l'importance de la figure de Sade dans l'*Histoire de la folie* (1961), *Les Mots et les choses* (1966) et la « Présentation des Œuvres complètes de Bataille » (1970). Jacques Lacan publie *Kant avec Sade* en 1963. « La pensée de Sade » fait l'objet d'un numéro spécial de la revue *Tel Quel*, datée de l'hiver 1967 où figurent des textes de Philippe Sollers (« Sade dans le texte »), de Pierre Klossowski (« Sade ou le philosophe scélérat »), de Roland Barthes (« L'arbre du crime »), d'Hubert Damisch (« L'écriture sans mesure »).

Roland Barthes écrit en 1971 *Sade, Fourier, Loyola* et, dans *La chambre claire* (1980), il éclaire l'expérience du modèle photographique par le texte sadien. Sollers se fait l'auteur, en 1989, d'une œuvre apocryphe de Sade intitulée *Contre l'Être suprême*, pamphlet politique et philosophique.

Grands éditeurs et biographes

En 1929, Paul Bourdin est le premier à publier – avec une introduction, des annales et des notes – l'importante *Correspondance inédite du marquis de Sade, de ses proches et de ses familiers*, conservée par le notaire d'Apt Gaufridy, régisseur des biens des Sade en Provence pendant vingt-six ans et homme de confiance du marquis, de M^{me} de Sade et de M^{me} de Montreuil. Sans ces lettres, aujourd'hui disparues, dont les vers commençaient à faire « de la dentelle » et qui donnent l'histoire presque journalière de sa famille depuis le début de 1774 jusqu'en 1800, les grandes biographies de Sade n'auraient pu être aussi complètes.

Maurice Heine (1884-1940), un compagnon de route des surréalistes, dévoue sa vie à la connaissance et à l'édition de Sade. Il publie en 1931 la première transcription rigoureuse des *Cent Vingt Journées* en 360 exemplaires « aux dépens des bibliophiles souscripteurs ». Auparavant, il découvre et publie en 1926 le *Dialogue d'un prêtre et d'un moribond*, composé par Sade à la prison de Vincennes, et les *Historiettes, Contes et fabliaux*, ainsi que la première version de *Justine, les Infortunes de la vertu* (1930). Il exhume les procédures d'Arcueil et de Marseille. En 1933, il donne une nouvelle anthologie, toujours réservée à des amateurs.

Gilbert Lely (1904-1985), qui compose une œuvre poétique personnelle, reprend la mission d'éditeur et de biographe de Maurice Heine. Il entreprend la première grande biographie de référence, *La Vie du marquis de Sade*, sans cesse parfaite et complétée de 1948 à 1982, quatrième et dernière version publiée de son vivant. Dans les archives du château de Condé-en-Brie que le comte Xavier de Sade accepte de lui ouvrir en 1948, il découvre – dans deux caisses, fermées depuis 1815 d'un cordon rouge – la correspondance écrite au donjon de Vincennes et à la Bastille, des œuvres de jeunesse, deux romans, des pièces de théâtre.

Jean-Jacques Pauvert (né en 1926) est le premier éditeur à publier l'œuvre intégrale de Sade, sous son nom d'éditeur Jean-Jacques Pauvert. Il encourt la prison. Il a vingt et un ans, mais prend le risque et publie, de 1947 à 1949, *l'Histoire de Juliette*. Accusé de démoraliser la jeunesse, traîné en justice, suspendu de ses droits civiques, mais défendu par M^e Maurice Garçon, expert des lois sur la censure, il achève néanmoins son entreprise en 1955 et gagne en 1957 ses procès en appel. En 1958, le tribunal déclare que « Sade est un écrivain digne de ce nom ». En 1986, Jean-Jacques Pauvert met en chantier une nouvelle biographie avec les trois volumes de *Sade vivant* (1986-1990).

Maurice Lever (1935-2006), après d'importantes découvertes dans les archives familiales entièrement mises à sa disposition (citons en particulier les révélations sur la vie du comte de Sade), publie en 1991 la troisième grande biographie du marquis de Sade, puis une édition de ses *Papiers de famille* (1993 et 1995), son *Voyage d'Italie* (1995) et des lettres inédites échangées par le marquis et sa belle-sœur Anne-Prospère de Launey, chanoinesse séculière chez les bénédictines, *Je jure à M. le marquis de Sade, mon amant, de n'être jamais qu'à lui...* (2005).

Sade philosophe

Sade s'est toujours proclamé philosophe : « Je suis philosophe, tous ceux qui me connaissent ne doutent pas que j'en fasse gloire et profession ». Jean Deprun, dans son article d'introduction aux *Œuvres* du marquis dans la Pléiade pose la question « Sade fut-il philosophe ? » pour répondre par l'affirmative : « Sade est philosophe au sens polémique du mot. Philosophe ne veut pas dire ici confrère posthume de Platon ou de Descartes, mais adepte des Lumières. »

Sade a toujours voulu être un homme des Lumières et son matérialisme a toujours procédé des Lumières les plus radicales. Les « dissertations » (le mot est de lui) philosophiques qu'il fait alterner avec les scènes de ses romans sont le plus souvent des emprunts directs — parfois de plusieurs pages — aux philosophes matérialistes des Lumières : d'Holbach, La Mettrie, Diderot.

Deprun note cependant trois importantes déviations par rapport aux principes des Lumières en passant de la physique à l'éthique : « l'isolisme », l'homme sadien est un solitaire ; autrui n'est pour lui qu'une proie, un moyen de plaisir ou, au mieux, un complice, « l'intensivisme », il faut pour que le plaisir soit complet que le choc soit le plus violent possible, tout est bon quand il est excessif, et « l'antiphysisme », la nature est mauvaise et la seule façon de la servir est de suivre son exemple, la nature ne dispose que d'éléments en nombre fini, le meurtre, la destruction sous toutes ses formes lui permettent non seulement de multiplier, mais de renouveler ses productions, telle est la doctrine standard de Sade.

Sade garde le droit de se dire philosophe, conclut Deprun, révélateur d'une tendance extrême des Lumières, « fils naturel, au double sens du terme, illégitime et non moins ressemblant ».

Positions sur la religion

L'athéisme est un thème récurrent dans les écrits de Sade, ses personnages niant avec vigueur l'existence de Dieu autant qu'ils contestent la morale chrétienne. Le *Dialogue entre un prêtre et un moribond* tourne tout entier autour de la réfutation de l'existence de Dieu. L'athéisme exprimé dans ce texte est encore raisonné et serein, mais il se radicalise dans les œuvres postérieures, devenant de plus en plus virulent et extrême. Sade lui-même se dit « athée jusqu'au fanatisme ». Réclamant à M^{me} de Sade un livre de d'Holbach, il se déclare « sectateur jusqu'au martyre, s'il le fallait » de l'athéisme qui y est exposé. En tant que secrétaire de la section des Piques, il écrit, signe de son nom et lit devant la Convention nationale le texte d'une pétition sur l'abandon des « illusions religieuses », réclamant notamment que les lieux de cultes soient transformés en temples dédiés aux « vertus » et que « l'emblème d'une vertu morale soit placé dans chaque église sur le même autel où des vœux inutiles s'offraient à des fantômes ».

Sade est généralement cité comme l'un des athées les plus virulents des auteurs de la littérature française, et l'apôtre d'une pensée matérialiste issue du contexte intellectuel du XVIII^e siècle¹⁰⁰. Maurice Blanchot estime que « l'athéisme fut sa conviction essentielle, sa

passion, la mesure de sa liberté » . Gilbert Lely juge que l'athéisme de Sade englobe « une égale et furieuse réprobation de tout ce qui représente à ses yeux une entrave à la liberté native de l'homme, qu'il s'agisse d'une tyrannie d'ordre religieux, politique ou intellectuel » .

Pierre Klossowski a émis dans l'ouvrage *Sade mon prochain* (paru en 1947) une thèse sur l'athéisme de Sade, qu'il juge paradoxal, estimant qu'on ne peut blasphémer — ce que Sade, via ses personnages, fait avec constance — contre un Dieu que l'on estime par ailleurs inexistant. Klossowski postule que Sade prend « le masque de l'athéisme pour combattre l'athéisme » . Cette interprétation suscite alors des polémiques : l'écrivain surréaliste Guy Ducornet publie le pamphlet *Surréalisme et athéisme* : « à la niche les glapisseurs de dieu ! » , dans lequel il s'en prend notamment à *Sade mon prochain*. Albert Camus reprend par la suite l'argument de Klossowski, jugeant que « devant la fureur du sacrilège » , on hésite à croire à l'athéisme de Sade, malgré ce que ce dernier croit et affirme. Simone de Beauvoir écrit, dans *Faut-il brûler Sade* : « Malgré l'intérêt de l'étude de Klossowski, j'estime qu'il trahit Sade quand il prend son refus passionné de Dieu pour l'aveu d'un besoin ». Klossowski lui-même finit par renoncer à sa lecture, et l'indique dans une réédition de *Sade mon prochain*. L'universitaire Laurent Jenny juge que l'hypothèse de Klossowski sur une « stratégie littéraire » , que Sade aurait suivie en jouant l'athéisme, est difficile à concilier avec le texte rédigé pour la section des Piques ; il reconnaît néanmoins à Klossowski le mérite d'avoir « problématisé » l'athéisme de Sade.

Les écrits de Sade laissent entendre qu'il ne considérait les insultes envers Dieu, être selon lui inexistant, que sous l'angle de l'excitation qu'elles pouvaient apporter. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, qui rapporte cette interprétation, souligne cependant : « Dans quelle mesure les blasphèmes sont réellement compatibles avec l'athéisme. Ce sont des insultes. Or pour être cohérentes elles impliquent forcément deux conditions préalables : l'existence et l'importance de ce qui est insulté. Le problème est que Sade athée nie l'un et l'autre. Il passe donc son temps à s'adresser à des êtres qui n'existent pas, à profaner des chimères auxquelles soi-disant, il n'accorde pas la moindre considération. Ce paradoxe célèbre intrigue depuis toujours les commentateurs ». Le même auteur note que « l'athéisme de Sade est complexe et que ses rapports avec la religion sont ambivalents » : connaisseur des textes religieux, Sade semble avoir reconnu à la religion un rôle social, la rejetant en constatant qu'elle échouait à faire le bonheur des hommes. Selon une autre interprétation, la virulence du blasphème et de l'athéisme sadiens viendraient de ce que Sade reproche à Dieu de ne pas exister : l'inexistence même de Dieu est alors perçue comme cause de l'injustice, dont Sade lui-même se juge victime.



Représentation imaginaire du marquis de Sade prisonnier (XIX^e siècle).

À propos de « Juliette »

(selon Wikipedia)



L' *Histoire de Juliette, ou les Prospérités du vice* est un roman du marquis de Sade, publié en 1801.

Il forme une sorte de suite à l'histoire *Justine ou les Malheurs de la vertu* et conte l'histoire de Juliette, la sœur et le contraire exact de Justine. La publication, sans nom d'auteur, de ces deux ouvrages a valu à leur auteur son arrestation sur ordre par Napoléon et son incarcération sans procès à l'asile de Charenton durant les treize dernières années de sa vie.

Alors que, dans *les Malheurs de la vertu*, Justine n'obtient, pour tout prix de sa vertu, que des injustices et des sévices répétés, Juliette est au contraire une nymphomane amoral dont les entreprises lui valent le succès et le bonheur.

Résumé

Juliette est élevée dans un couvent, mais à l'âge de treize ans, elle est séduite par une femme qui entreprend de lui expliquer que la moralité, la religion et les idées de cette sorte sont dépourvues de sens. Toutes les considérations philosophiques évoquées au cours du récit sont de cet ordre : toutes les idées touchant à Dieu, la morale, les remords, l'amour, sont attaquées. La conclusion générale est que le seul but dans la vie est « de s'amuser sans se soucier, aux dépens de quiconque ». Juliette pousse ceci à l'extrême en assassinant de nombreuses personnes, y compris divers proches et amis.

Pendant le roman, qui suit Juliette de l'âge de treize à environ trente ans, l'anti-héroïne dévergondée s'engage dans pratiquement chaque forme de dépravation et rencontre toute une série de libertins comme elle, tels que la féroce Clairwil, dont la passion principale est

d'assassiner de jeunes hommes, Saint-Fond, un nabab incestueux de cinquante ans qui assassine son père, torture quotidiennement des jeunes filles à mort, allant même jusqu'à ourdir un complot ambitieux visant à provoquer une famine qui éliminera la moitié de la population française. Minski, l'« ogre des Apennins », est un anthropophage infligeant au corps humain les tortures et les mutilations les plus inventives.

Personnes réelles dans Juliette

Une des scènes les plus étendues de *Juliette* relate une longue entrevue de Juliette avec le pape Pie VI. L'héroïne montre son érudition au pape – auquel elle s'adresse le plus souvent par son nom séculaire de « Braschi » – en dressant le catalogue des immoralités commises par ses prédécesseurs. Comme presque toutes les scènes du récit, l'audience se termine sur une orgie, à laquelle le pape participe. Pour obtenir les faveurs de Juliette, le pape célèbre des messes noires à Saint-Pierre-de-Rome.

Peu après, le personnage Brisatesta relate deux rencontres scandaleuses, la première avec « la princesse Sophia, nièce du roi de Prusse », qui vient juste d'épouser « le stathouder » à La Haye. Ceci désigne vraisemblablement Friederike Sophie Wilhelmine de Prusse (1751-1820), qui a épousé Guillaume V d'Orange-Nassau, le dernier stadhouder hollandais, en 1767, encore vivant lors de la publication de *Juliette*. Une autre rencontre a lieu avec la tsarine Catherine II de Russie, dépeinte comme une dépravée violentant de jeunes hommes.

Juliette versus Justine

Bien que clairement de la même veine, les deux ouvrages présentent toutefois des différences assez notables.

Importance : *Justine* était pour Sade un galop d'essai. Au vu de la longueur de *Justine* (plus de 3 fois celle de *Juliette* !), on sent que sa plume a trouvé une aisance particulièrement productive.

Hypocrisie et ironie : Les deux romans s'attachent à décrire un monde dont les scrupules sont quasiment absents et où la cruauté est commune à tous les hommes. Toutefois, alors que l'auteur fait parfois mine de s'en offusquer (avec une mauvaise foi particulièrement vaillante) dans *Justine*, il renonce à cette apparence hypocrite dans *Juliette*. Cette nouvelle approche prive malheureusement ce deuxième ouvrage de l'ironie acide qui particularisait le premier.

Horreur des scènes décrites : *Justine* évoquait déjà des scènes à l'horreur prononcée. Mais elles ne semblaient là que pour justifier la présence de longs discours philosophiques émanant des bourreaux. *Juliette* va bien plus loin dans les scènes de tortures, de mutilations et d'infanticides. Il semble que Sade y ait recherché d'une façon systématique les limites de son imagination en matière de cruauté. La longueur de l'ouvrage lui a ainsi permis d'inventer de multiples variations dans ce type de scène.

Idéologie : De même que la plume et l'imagination de Sade se sont affermies dans ce second volume, de même ses développements anarchistes et philosophiques ont gagné en profondeur et en subtilité. Ce qui ne semble avoir été qu'un jeu intellectuel dans *Justine* devient une forme de militantisme sophistiqué dans *Juliette*. On trouve dans ce second volume (et notamment dans les notes de bas de page) des perles dont voici quelques exemples :

- L'égalité prescrite par la Révolution n'est que la vengeance du faible sur le fort : c'est ce qui se faisait autrefois en sens inverse ; mais cette réaction est juste, il faut que chacun ait son tour. Tout variera encore, parce que rien n'est stable dans la nature, et que les gouvernements dirigés par des hommes doivent être mobiles comme eux.

- La paresse et l'imbécillité des législateurs leur firent imaginer la loi du talion. Il était bien plus simple de dire : *Faisons-lui ce qu'il a fait*, que de proportionner spirituellement et équitablement la peine à l'offense. Il faut infiniment d'esprit pour ce dernier procédé, et au-delà du nombre de trois ou quatre qu'on me cite en France, depuis dix-huit cents ans, un seul faiseur de lois qui seulement ait eu le sens commun.
- On peut éclaircir cette idée, en disant que le bon dîner peut causer une volupté physique, et que de sauver les trois millions de victimes, sur une âme honnête, ne causerait qu'une volupté morale ; ce qui établit une grande différence entre ces deux plaisirs, car les voluptés de l'esprit ne sont que des jouissances intellectuelles, uniquement dépendantes de l'opinion, tellement, qu'une âme vicieuse ne sent point celles de la vertu, au lieu que les voluptés du corps sont des sensations physiques, absolument dégagées de l'opinion, également senties de tous les êtres, et même des animaux ; moyennant quoi, la vie sauvée à ou trois millions d'hommes ne serait qu'un plaisir d'opinion, et qu'une seule espèce d'êtres ressentirait ; au lieu que le bon dîner serait un plaisir senti de tout le monde, et par conséquent très supérieur : d'où il résulte qu'il n'y aurait pas à balancer, même entre une dragée et l'univers entier. Ce raisonnement sert à démontrer les avantages immenses du vice sur la vertu.
- Le cul, du bonheur est la voie,
 Dans le cul gît toute la joie,
 Mais hors du cul, point de salut.
- Les premiers mouvements de la nature ne sont jamais que des crimes ; ceux qui nous portent à des vertus ne sont que secondaires, et jamais que le fruit de l'éducation, de la faiblesse ou de la crainte. L'individu qui sortirait des mains de la nature pour être roi, qui, par conséquent, n'aurait point reçu d'éducation et deviendrait, par sa nouvelle position, le plus fort des hommes et à l'abri de toute crainte, celui-là, dis-je, se baignerait journellement dans le sang de ses sujets : ce serait, cependant, l'homme de la nature.
- Je vous rends maintenant l'idée d'un Dieu dont je ne me suis un moment servie que pour combattre le système des peines éternelles ; mais il n'est pas plus de Dieu que de Diable, pas plus de paradis que d'enfer ; et les seuls devoirs que nous ayons à remplir dans le monde sont ceux de nos plaisirs

Première partie



Ce fut au couvent de Panthemont que Justine et moi fûmes élevées. Vous connaissez la célébrité de cette abbaye, et vous savez que c'était de son sein que sortaient depuis bien des années les femmes les plus jolies et les plus libertines de Paris. Euphrosine, cette jeune personne dont je voulus suivre les traces, qui, logée dans le voisinage de mes parents, s'était évadée de la maison paternelle pour se jeter dans le libertinage, avait été ma compagne dans ce couvent ; et comme c'est d'elle et d'une religieuse de ses amies que j'avais reçu les premiers principes de cette morale qu'on est surpris de me voir, aussi jeune, dans les récits que vient de vous faire ma sœur, je dois, ce me semble, avant tout, vous entretenir de l'une et de l'autre... vous rendre un compte exact de ces premiers instants de ma vie où, séduite, corrompue par ces deux sirènes, le germe de tous les vices naquit au fond de mon cœur.

La religieuse dont il s'agit s'appelait Mme Delbène ; elle était abbesse de la maison depuis cinq ans, et atteignait sa trentième année, lorsque je fis connaissance avec elle. Il était impossible d'être plus jolie : faite à peindre, une physionomie douce et céleste, blonde, de grands yeux bleus pleins du plus tendre intérêt, et la taille des Grâces. Victime de l'ambition, la jeune Delbène avait été mise à douze ans dans un cloître, afin de rendre plus riche un frère aîné qu'elle détestait. Enfermée dans l'âge où les passions commencent à s'exprimer, quoique Delbène n'eût encore fait aucun choix, aimant le monde et les hommes en général, ce n'avait pas été sans s'immoler elle-même, sans triompher des plus rudes combats, qu'elle s'était enfin déterminée à l'obéissance. Très avancée pour son âge, ayant lu tous les philosophes, ayant prodigieusement réfléchi, Delbène, en se condamnant à la retraite, s'était ménagé deux ou trois amies. On venait la voir, on la consolait ; et comme elle était fort riche, l'on continuait de lui fournir tous les livres et toutes les douceurs qu'elle pouvait désirer, même celles qui devaient le plus allumer une imagination... déjà fort vive, et que n'attiédissait pas la retraite.

Pour Euphrosine, elle avait quinze ans lorsque je me liai avec elle ; et elle était depuis dix-huit mois l'élève de Mme Delbène, lorsque l'une et l'autre me proposèrent d'entrer dans leur société, le jour où je venais d'entrer dans ma treizième année. Euphrosine était brune, grande

pour son âge, fort mince, de très jolis yeux, beaucoup d'esprit et de vivacité, mais moins jolie, bien moins intéressante que notre supérieure.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le penchant à la volupté est, dans les femmes recluses, l'unique mobile de leur intimité ; ce n'est pas la vertu qui les lie, c'est le foutre ; on plaît à celle qui bande pour nous, on devient l'amie de celle qui nous branle. Douée du tempérament le plus actif, dès l'âge de neuf ans j'avais accoutumé mes doigts à répondre aux désirs de ma tête, et je n'aspirais, depuis cet âge, qu'au bonheur de trouver l'occasion de m'instruire et de me plonger dans une carrière dont la nature précoce m'ouvrait déjà les portes avec autant de complaisance. Euphrosine et Delbène m'offrirent bientôt ce que je cherchais. La supérieure, qui voulait entreprendre mon éducation, m'invita un jour à déjeuner... Euphrosine s'y trouvait ; il faisait une chaleur incroyable, et cette excessive ardeur du soleil leur servit d'excuse à l'une et à l'autre sur le désordre où je les trouvais : il était tel, qu'à cela près d'une chemise de gaze, que retenait simplement un gros nœud de ruban rose, elles étaient en vérité presque nues.

— Depuis que vous êtes entrée dans cette maison, me dit Mme Delbène, en me baisant assez négligemment sur le front, j'ai toujours désiré de vous connaître intimement. Vous êtes très jolie, vous m'avez l'air d'avoir de l'esprit, et les jeunes personnes qui vous ressemblent ont des droits bien certains sur moi... Vous rougissez, petit ange, je vous le défends ; la pudeur est une chimère ; unique résultat des mœurs et de l'éducation, c'est ce qu'on appelle un mode d'habitude ; la nature ayant créé l'homme et la femme nus, il est impossible qu'elle leur ait donné en même temps de l'aversion ou de la honte pour paraître tels. Si l'homme avait toujours suivi les principes de la nature, il ne connaîtrait pas la pudeur : fatale vérité qui prouve, ma chère enfant, qu'il y a certaines vertus qui n'ont d'autre berceau que l'oubli total des lois de la nature. Quelle entorse on donnerait à la morale chrétienne, en scrutant ainsi tous les principes qui la composent ! Mais nous jaserons de tout cela. Aujourd'hui, parlons d'autre chose, et déshabillez-vous comme nous.

Puis, s'approchant de moi, les deux friponnes, en riant, m'eurent bientôt mise dans le même état qu'elles. Les baisers de Mme Delbène prirent alors un caractère tout différent...

— Qu'elle est jolie, ma Juliette ! s'écria-t-elle avec admiration ; comme sa délicieuse petite gorge commence à bondir ! Euphrosine, elle l'a plus grosse que toi... et cependant à peine treize ans.

Les doigts de notre charmante supérieure chatouillaient les fraises de mes seins, et sa langue frétillait dans ma bouche. Elle s'aperçut bientôt que ses caresses agissaient sur mes sens avec un tel empire que j'étais prête à me trouver mal.

— Oh, foutre ! dit-elle, ne se contenant plus et me surprenant par l'énergie de ses expressions. Sacredieu, quel tempérament ! Mes amies, ne nous gênons plus : au diable tout ce qui voile encore à nos yeux des attraits que la nature ne nous créa point pour être cachés !

Et jetant aussitôt loin d'elle les gazes qui l'enveloppaient, elle parut à nos regards belle comme la Vénus qui fixa l'hommage des Grecs. Il était impossible d'être mieux faite, d'avoir une peau plus blanche... plus douce... des formes plus belles et mieux prononcées. Euphrosine, qui l'imita presque tout de suite, ne m'offrit pas autant de charmes ; elle n'était pas aussi grasse que Mme Delbène ; un peu plus brune, peut-être devait-elle plaire moins généralement ; mais quels yeux ! que d'esprit ! Émue de tant d'attraits, vivement sollicitée, par les deux femmes qui les possédaient, de renoncer comme elles à tous les freins de la pudeur, vous croyez bien que je me rendis. Au sein de la plus tendre ivresse, la Delbène m'emporte sur son lit et me dévore de baisers.

— Un moment, dit-elle, tout en feu ; un instant, mes bonnes amies, mettons un peu d'ordre à nos plaisirs, on n'en jouit qu'en les fixant.

À ces mots, elle m'étend les jambes écartées, et, se couchant sur le lit à plat ventre, sa tête entre mes cuisses, elle me gamahuche pendant qu'offrant à ma compagne les plus belles fesses qu'il soit possible de voir, elle reçoit des doigts de cette jolie petite fille les mêmes services que sa langue me rend. Euphrosine, instruite de ce qui convenait à Delbène, entremêlait ses pollutions de vigoureuses claques sur le derrière, dont l'effet me parut certain sur le physique de notre aimable institutrice. Vivement électrisée par le libertinage, la putain dévorait le foutre qu'elle faisait à chaque instant jaillir de mon petit con. Quelquefois elle s'interrompait pour me regarder... pour m'observer dans le plaisir.

— Qu'elle est belle ! s'écriait la tribade... Oh ! sacredieu, qu'elle est intéressante ! Secoue-moi, Euphrosine, branle-moi, mon amour ; je veux mourir enivrée de son foutre ! Changeons, varions tout cela, s'écriait-elle le moment d'après ; chère Euphrosine, tu dois m'en vouloir ; je ne pense pas à te rendre tous les plaisirs que tu me donnes... Attendez, mes petits anges, je vais vous branler toutes les deux à la fois.

Elle nous place sur le lit, à côté l'une de l'autre ; par ses conseils nos mains se croisent, nous nous polluons réciproquement. Sa langue s'introduit d'abord dans l'intérieur du con d'Euphrosine, et de chacune de ses mains elle nous chatouille le trou du cul ; elle quitte quelquefois le con de ma compagne pour venir pomper le mien, et recevant ainsi chacune trois plaisirs à la fois, vous jugez si nous déchargions. Au bout de quelques instants, la friponne nous retourne. Nous lui présentions nos fesses, elle nous branlait en dessous en nous gamahuchant l'anus. Elle louait nos culs, elle les claquait, et nous faisait mourir de plaisir. Se relevant de là comme une bacchante :

— Rendez-moi tout ce que je vous fais, disait-elle, branlez-moi toutes les deux ; je serai dans tes bras, Juliette, je baisera ta bouche, nos langues se refouleront... se presseront... se suceront. Tu m'enfonceras ce godemiché dans la matrice, poursuit-elle en m'en donnant un ; et toi, mon Euphrosine, tu te chargeras du soin de mon cul, tu me le branleras avec ce petit étui ; infiniment plus étroit que mon con, c'est tout ce qu'il lui faut... Toi, ma poule, continua-t-elle en me baisant, tu n'abandonneras pas mon clitoris ; c'est le véritable siège du plaisir dans les femmes : frotte-le jusqu'à l'égratigner, je suis dure... je suis épuisée, il me faut des choses fortes ; je veux me distiller en foutre avec vous, je veux décharger vingt fois de suite si je le puis.

Ô Dieu ! comme nous lui rendîmes ce qu'elle nous prêtait ! il est impossible de travailler avec plus d'ardeur à donner du plaisir à une femme... impossible d'en trouver une qui le goûtât mieux. Nous nous remîmes.

— Mon ange, me dit cette charmante créature, je ne puis t'exprimer le plaisir que j'ai d'avoir fait connaissance avec toi ; tu es une fille délicieuse ; je vais t'associer à tous mes plaisirs, et tu verras qu'il est possible d'en goûter de bien vifs, quoiqu'on soit privé de la société des hommes. Demande à Euphrosine si elle est contente de moi.

— Oh, mon amour ! que mes baisers te le prouvent ! dit notre jeune amie en se précipitant sur le sein de Delbène ; c'est à toi que je dois la connaissance de mon être ; tu as formé mon esprit, tu l'as dégagé des stupides préjugés de l'enfance : c'est par toi seule que j'existe au monde ; ah ! que Juliette est heureuse, si tu daignes prendre d'elle les mêmes soins.

— Oui, répondit Mme Delbène, oui, je veux me charger de son éducation, je veux dissiper dans elle, comme je l'ai fait dans toi, ces infâmes prestiges religieux qui troublent toute la félicité de la vie, je veux la ramener aux principes de la nature, et lui faire voir que toutes les fables dont on a fasciné son esprit ne sont faites que pour le mépris. Déjeunons, mes amies, restaurons-nous ; lorsqu'on a beaucoup déchargé, il faut réparer ce qu'on a perdu.

Un repas délicieux, que nous fîmes nues, nous rendit bientôt les forces nécessaires pour recommencer. Nous nous rebranlâmes... nous nous replongeâmes toutes trois, par mille nouvelles postures, dans les derniers excès de la lubricité. Changeant à tout moment de rôle,

quelquefois nous étions les épouses de celles dont nous redevenions l'instant d'après les maris, et, trompant ainsi la nature, nous la forçâmes un jour entier à couronner de ses voluptés les plus douces tous les outrages dont nous l'accablions.

Un mois se passa de la sorte, au bout duquel Euphrosine, la tête perdue de libertinage, quitta le couvent et sa famille pour se jeter dans tous les désordres du putanisme et de la crapule. Elle revint nous voir, elle nous fit le tableau de sa situation, et trop corrompues nous-mêmes pour trouver du mal au parti qu'elle prenait, nous nous gardâmes bien de la plaindre ou de la détourner.

— Elle a bien fait, me disait Mme Delbène ; j'ai voulu cent fois me jeter dans la même carrière, et je l'eusse fait infailliblement, si le goût des hommes l'eût emporté chez moi sur l'extrême amour que j'ai pour les femmes ; mais, ma chère Juliette, le ciel, en me destinant à une clôture éternelle, m'a créée assez heureuse pour ne désirer que très médiocrement toute autre sorte de plaisirs que ceux que me permet cette retraite ; celui que les femmes se procurent entre elles est si délicieux, que je n'aspire à presque rien au-delà. Je comprends pourtant qu'on aime les hommes ; j'entends à merveille qu'on fasse tout pour s'en procurer ; je conçois tout sur l'article du libertinage... Qui sait même si je n'ai pas été beaucoup au-dessus de ce que peut saisir l'imagination ?

Les premiers principes de ma philosophie, Juliette, continua Mme Delbène, qui s'attachait plus particulièrement à moi depuis la perte d'Euphrosine, sont de braver l'opinion publique ; tu n'imagines pas à quel point, ma chère, je me moque de tout ce qu'on peut dire de moi. Et que peut faire au bonheur, je t'en prie, cette opinion de l'imbécile vulgaire ? Elle ne nous affecte qu'en raison de notre sensibilité ; mais si, à force de sagesse et de réflexion, nous sommes parvenues à émousser cette sensibilité au point de ne plus sentir ses effets, même dans les choses qui nous touchent le plus, il deviendra parfaitement impossible que l'opinion bonne ou mauvaise des autres puisse rien faire à notre félicité. Ce n'est qu'en nous seules que doit consister cette félicité ; elle ne dépend que de notre conscience, et peut-être encore un peu plus de nos opinions, sur lesquelles seules doivent être étayées les plus sûres inspirations de la conscience. Car la conscience, poursuivait cette femme remplie d'esprit, n'est pas une chose uniforme ; elle est presque toujours le résultat des mœurs et de l'influence des climats, puisqu'il est de fait que les Chinois, par exemple, ne répugnent nullement à des actions qui nous feraient frémir en France. Si donc cet organe flexible peut se prêter à des extrêmes, seulement en raison du degré de latitude, il est donc de la vraie sagesse d'adopter un milieu raisonnable entre des extravagances et des chimères, et de se faire des opinions compatibles à la fois aux penchants qu'on a reçus de la nature et aux lois du gouvernement qu'on habite ; et ces opinions doivent créer notre conscience. Voilà pourquoi l'on ne saurait travailler trop jeune à adopter la philosophie qu'on veut suivre, puisqu'elle seule forme notre conscience, et que c'est à notre conscience de régler toutes les actions de notre vie.

— Quoi ! dis-je à Mme Delbène, vous avez porté cette indifférence au point de vous moquer de votre réputation ?

— Absolument, ma chère ; j'avoue même que je jouis intérieurement beaucoup plus de la conviction où je suis que cette réputation est mauvaise, que je n'aurais de plaisir à la savoir bonne. Ô Juliette ! retiens bien ceci : la réputation est un bien de nulle valeur, il ne nous dédommage jamais des sacrifices que nous lui faisons. Celle qui est jalouse de sa gloire éprouve autant de tourments que celle qui la néglige : l'une craint toujours que ce bien précieux ne lui échappe, l'autre frémit de son insouciance. S'il est donc autant d'épines dans la carrière de la vertu que dans celle du vice, d'où vient se tourmenter autant sur le choix, et d'où vient ne pas s'en rapporter pleinement à la nature sur celui qu'elle nous suggère ?

— Mais en adoptant ces maximes, objectai-je à Mme Delbène, j'aurais peur de briser trop de freins.

— En vérité, ma chère, me répondit-elle, j'aimerais autant que tu me disses que tu craindrais d'avoir trop de plaisirs ! Et quels sont-ils donc, ces freins ? Osons les envisager de sang-froid... Des conventions humaines presque toujours promulguées sans la sanction des membres de la société, détestées par notre cœur... contradictoires au bon sens : conventions absurdes, qui n'ont de réalité qu'aux yeux des sots qui veulent bien s'y soumettre, et qui ne sont que des objets de mépris aux yeux de la sagesse et de la raison... Nous jaserons sur tout cela. Je te l'ai dit, ma chère : je t'entreprends ; ta candeur et ta naïveté me prouvent que tu as grand besoin d'un guide dans la carrière épineuse de la vie, et c'est moi qui t'en servirai.

Rien n'était effectivement plus délabré que la réputation de Mme Delbène. Une religieuse à laquelle j'étais particulièrement recommandée, fâchée de mes liaisons avec l'abbesse, m'avertit que c'était une femme perdue ; elle avait gangrené presque toutes les pensionnaires du couvent, et plus de quinze ou seize avaient déjà, par ses conseils, pris le même parti qu'Euphrosine. C'était, m'assurait-on, une femme sans foi, ni loi, ni religion, affichant impudemment ses principes, et contre laquelle on aurait déjà vigoureusement sévi, sans son crédit et sa naissance. Je me moquais de ces exhortations ; un seul baiser de la Delbène, un seul de ses conseils, avait plus d'empire sur moi que toutes les armes qu'on pouvait employer pour m'en séparer. Eût-elle dû m'entraîner dans le précipice, il me semblait que j'eusse mieux aimé me perdre avec elle que de m'illustrer avec une autre. Ô mes amis ! il est une sorte de perversité délicieuse à nourrir ; entraînés vers elle par la nature... si la froide raison nous en éloigne un moment, la main des voluptés nous y replace, et nous ne pouvons plus nous en écarter.

Mais notre aimable supérieure ne tarda pas à me faire voir que je ne la fixais pas toute seule, et je m'aperçus bientôt que d'autres partageaient des plaisirs où le libertinage avait plus de part que la délicatesse.

— Viens demain goûter avec moi, me dit-elle un jour ; Élisabeth, Flavie, Mme de Volmar et Sainte-Elme seront de la partie, nous serons six en tout ; je veux que nous fassions des choses inconcevables.

— Comment ! dis-je, tu t'amuses donc avec toutes ces femmes ?

— Assurément. Eh quoi ! tu t'imagines que je m'en tiens là ? Il y a trente religieuses dans cette maison : vingt-deux m'ont passé par les mains ; il y a dix-huit novices : une seule m'est encore inconnue ; vous êtes soixante pensionnaires : trois seulement m'ont résisté ; à mesure qu'il en paraît une nouvelle, il faut que je l'aie, je ne lui donne pas plus de huit jours de réflexion. Ô Juliette, Juliette ! mon libertinage est une épidémie, il faut qu'il corrompe tout ce qui m'entoure ! Il est très heureux pour la société que je m'en tienne à cette douce façon de faire le mal ; avec mes penchants et mes principes, j'en adopterais peut-être une qui serait bien plus fatale aux hommes.

— Eh ! que ferais-tu, ma bonne ?

— Que sais-je ? Ignores-tu que les effets d'une imagination aussi dépravée que la mienne sont comme les flots impétueux d'un fleuve qui déborde ? La nature veut qu'il fasse du dégât, et il en fait, n'importe comment.

— Ne mettrais-tu pas, dis-je à mon interlocutrice, sur le compte de la nature ce qui ne doit être que sur celui de la dépravation ?

— Écoute-moi, mon ange, me dit la supérieure, il n'est pas tard, nos amies ne doivent se rendre ici que sur les six heures ; je veux répondre avant qu'elles n'arrivent à tes frivoles objections.

Nous nous assîmes.

— Comme nous ne connaissons les inspirations de la nature, me dit Mme Delbène, que par ce sens que nous appelons conscience, c'est en analysant ce qu'est la conscience que nous pourrions approfondir avec sagesse ce que sont les mouvements de la nature, qui fatiguent, tourmentent ou font jouir cette conscience.

On appelle conscience, ma chère Juliette, cette espèce de voix intérieure qui s'élève en nous à l'infraction d'une chose défendue, de quelque nature qu'elle puisse être : définition bien simple, et qui fait voir du premier coup d'œil que cette conscience n'est l'ouvrage que du préjugé reçu par l'éducation, tellement que tout ce qu'on interdit à l'enfant lui cause des remords dès qu'il l'enfreint, et qu'il conserve ses remords jusqu'à ce que le préjugé vaincu lui ait démontré qu'il n'y avait aucun mal réel dans la chose défendue.

Ainsi la conscience est purement et simplement l'ouvrage ou des préjugés qu'on nous inspire, ou des principes que nous nous formons. Cela est si vrai, qu'il est très possible de se former avec des principes nerveux une conscience qui nous tracassera, qui nous affligera, toutes les fois que nous n'aurons pas rempli, dans toute leur étendue, les projets d'amusements, même vicieux... même criminels, que nous nous étions promis d'exécuter pour notre satisfaction. De là naît cette autre sorte de conscience qui, dans un homme au-dessus de tous les préjugés, s'élève contre lui, quand, par des démarches fausses, il a pris, pour arriver au bonheur, une route contraire à celle qui devait naturellement l'y conduire. Ainsi, d'après les principes que nous nous sommes faits, nous pouvons donc également nous repentir ou d'avoir fait trop de mal, ou de n'en avoir pas fait assez. Mais prenons le mot dans l'acception la plus simple et la plus commune : alors le remords, c'est-à-dire l'organe de cette voix intérieure que nous venons d'appeler conscience, est une faiblesse parfaitement inutile, et dont nous devons étouffer l'empire avec toute la vigueur dont nous sommes capables ; car le remords, encore une fois, n'est que l'ouvrage du préjugé produit par la crainte de ce qui peut nous arriver après avoir fait une chose défendue, de quelque nature qu'elle puisse être, sans examiner si elle est mal ou bien. Ôtez le châtiment, changez l'opinion, anéantissez la loi, déclimatisez le sujet, le crime restera toujours, et l'individu n'aura pourtant plus de remords. Le remords n'est donc plus qu'une réminiscence fâcheuse, résultative des lois et des coutumes adoptées, mais nullement dépendante de l'espèce du délit. Eh ! si cela n'était pas ainsi, parviendrait-on à l'étouffer ? Et n'est-il pas pourtant bien certain qu'on y réussit, même dans les choses de la plus grande conséquence, en raison des progrès de son esprit et de la manière dont on travaille à l'extinction de ses préjugés ; en sorte qu'à mesure que ces préjugés s'effacent par l'âge, ou que l'habitude des actions qui nous effrayaient parvient à endurcir la conscience, le remords, qui n'était que l'effet de la faiblesse de cette conscience, s'anéantit bientôt tout à fait, et qu'on arrive ainsi, tant qu'on veut, aux excès les plus effrayants ? Mais, m'objectera-t-on peut-être, l'espèce de délit doit donner plus ou moins de violence au remords. Sans doute, parce que le préjugé d'un grand crime est plus fort que celui d'un petit... la punition de la loi plus sévère ; mais sachez détruire également tous les préjugés, sachez mettre tous les crimes au même rang, et, vous convainquant bientôt de leur égalité, vous saurez modeler sur eux le remords, et, comme vous aurez appris à braver le remords du plus faible, vous apprendrez bientôt à vaincre le repentir du plus fort et à les commettre tous avec un égal sang-froid... Ce qui fait, ma chère Juliette, que l'on éprouve du remords après une mauvaise action, c'est que l'on est persuadé du système de la liberté, et l'on se dit : Que je suis malheureux de n'avoir pas agi différemment ! Mais si l'on voulait bien se persuader que ce système de la liberté est une chimère, et que nous sommes poussés à tout ce que nous faisons par une force plus puissante que nous, si l'on voulait être convaincu que tout est utile dans le monde, et que le crime dont on se repent est devenu aussi nécessaire à la nature que la guerre, la peste ou la famine dont elle désole périodiquement les empires, infiniment plus tranquilles sur toutes les actions de notre vie, nous ne concevrions même pas le remords ; et ma chère Juliette ne me dirait pas que j'ai tort de mettre sur le compte de la nature ce qui ne doit être que sur celui de ma dépravation.

Tous les effets moraux, poursuit Mme Delbène, tiennent à des causes physiques auxquelles ils sont irrésistiblement enchaînés. C'est le son qui résulte du choc de la baguette sur la peau du tambour : point de cause physique, c'est-à-dire point de choc, et, nécessairement, point d'effet moral, c'est-à-dire point de son. De certaines dispositions de nos organes, le fluide nerval plus ou moins irrité par la nature des atomes que nous respirons... par l'espèce ou la quantité de particules nitreuses contenues dans les aliments que nous prenons, par le cours des humeurs, et par mille autres causes externes, déterminent un homme au crime ou à la vertu, et, souvent dans le même jour, à l'un et à l'autre : voilà le choc de la baguette, le résultat du vice ou de la vertu ; cent louis volés dans la poche de mon voisin, ou donnés de la mienne à un malheureux, voilà l'effet du choc, ou le son. Sommes-nous maîtres de ces seconds effets, quand les premières causes les nécessitent ? Le tambour peut-il être frappé sans qu'il en résulte un son ? Et pouvons-nous nous opposer à ce choc, quand il est lui-même le résultat de choses si étrangères à nous, et si dépendantes de notre organisation ? Il y a donc de la folie, de l'extravagance, et à ne pas faire tout ce que bon nous semble, et à nous repentir de ce que nous avons fait. Le remords n'est donc, d'après cela, qu'une faiblesse pusillanime que nous devons vaincre, autant que cela peut dépendre de nous, par la réflexion, le raisonnement et l'habitude. Quel changement, d'ailleurs, le remords peut-il apporter à ce que l'on a fait ? Il n'en peut diminuer le mal, puisqu'il ne vient jamais qu'après l'action commise ; il empêche bien rarement de la commettre encore, et n'est donc, par conséquent, bon à rien. Après que le mal est commis, il arrive nécessairement deux choses : ou il est puni, ou il ne l'est pas. Dans cette seconde hypothèse, le remords serait assurément d'une bêtise affreuse : car à quoi servirait-il de se repentir d'une action, de quelque nature qu'elle pût être, qui nous aurait apporté une satisfaction très complète et qui n'aurait eu aucune suite fâcheuse ? Se repentir, dans un tel cas, du mal que cette action aurait pu faire au prochain, serait l'aimer mieux que soi, et il est parfaitement ridicule de se faire un chagrin de la peine des autres, quand cette peine nous a fait plaisir, quand elle nous a servis, chatouillés, délectés, en quelque sens que ce puisse être. Conséquemment, dans ce cas-ci, le remords ne saurait avoir lieu. Si l'action est découverte, et qu'elle soit punie, alors, si l'on veut bien s'examiner, on reconnaîtra que ce n'est pas du mal arrivé au prochain par notre action que l'on se repent, mais de la maladresse que l'on a eue en le commettant, de manière à ce qu'elle ait pu être découverte ; et alors il faut se livrer sans doute aux réflexions produites par le regret de cette maladresse... seulement pour en recueillir plus de prudence, si la punition vous laisse vivre ; mais ces réflexions ne sont pas des remords, car le remords réel est la douleur produite par celle qu'on a occasionnée aux autres, et les réflexions dont nous parlons ne sont que les effets de la douleur produite par le mal que l'on s'est fait à soi-même : ce qui fait voir l'extrême différence qui existe entre l'un et l'autre de ces sentiments, et, en même temps, l'utilité de l'un et le ridicule de l'autre.

Quand nous nous sommes livrés à une mauvaise action, de quelque atrocité qu'elle puisse être, que la satisfaction qu'elle nous a donnée, ou le profit que nous en avons recueilli, nous console amplement du mal qui en a rejailli sur notre prochain ! Avant que de commettre cette action, nous avons bien prévu le mal qu'en ressentiraient les autres ; cette pensée ne nous a pourtant point arrêtés : au contraire, le plus souvent elle nous a fait plaisir. Lui permettre plus de force après l'action commise, ou une manière différente de nous agiter, est la plus grande sottise que l'on puisse faire. Si cette action influe sur le malheur de notre vie, parce qu'elle a été découverte, appliquons tout notre esprit à démêler, à combiner les causes qui ont pu la faire découvrir ; et sans nous repentir d'une chose qu'il n'a pas été en nous de pouvoir arranger autrement, mettons tout en œuvre pour ne pas manquer de prudence à l'avenir, tirons du malheur qui a pu nous arriver de cette faute l'expérience nécessaire à améliorer nos moyens, et nous assurer dorénavant l'impunité, au moyen de l'épaisseur des voiles que nous jetterons sur l'involontaire dérèglement de notre conduite. Mais, par de vains et inutiles remords, n'entreprenons point d'extirper les principes, car cette mauvaise conduite, cette dépravation, ces égarements vicieux, criminels ou atroces, nous ont plu, nous ont délectés, et

nous ne devons pas nous priver d'une chose agréable. Ce serait ici la folie d'un homme qui, parce qu'un grand dîner lui aurait fait mal, voudrait à l'avenir se priver à jamais de ce repas.

La véritable sagesse, ma chère Juliette, ne consiste pas à réprimer ses vices, parce que les vices constituant presque l'unique bonheur de notre vie, ce serait devenir soi-même son bourreau que de les vouloir réprimer ; mais elle consiste à s'y livrer avec un tel mystère, avec des précautions si étendues, qu'on ne puisse jamais être surpris. Qu'on ne craigne point par là d'en diminuer les délices : le mystère ajoute au plaisir. Une telle conduite, d'ailleurs, assure l'impunité, et l'impunité n'est-elle pas le plus délicieux aliment des débauches ?

Après t'avoir appris à régler le remords né de la douleur d'avoir fait le mal trop à découvert, il est essentiel, ma chère amie, que je t'indique à présent la manière d'éteindre totalement en soi cette voix confuse qui, dans le calme des passions, vient encore quelquefois réclamer contre les égarements où elles nous ont portés ; or, cette manière est aussi sûre que douce, puisqu'elle ne consiste qu'à renouveler si souvent ce qui nous a donné des remords, que l'habitude, ou de commettre cette action, ou de la combiner, énerve entièrement toute possibilité d'en pouvoir former des regrets. Cette habitude, en anéantissant le préjugé, en contraignant notre âme à se mouvoir souvent de la manière et dans la situation qui primitivement la gênaient, finit par lui rendre le nouvel état adopté facile, et même délicieux. L'orgueil vient à l'appui ; non seulement on a fait une chose que personne n'oserait faire, mais on s'y est même si bien accoutumé, qu'on ne peut plus exister sans cette chose : voilà d'abord une jouissance. L'action commise en produit une autre ; et qui doute que cette multiplication de plaisirs n'accoutume bien promptement une âme à se plier à la manière d'être qu'elle doit acquérir, quelque pénible qu'ait pu lui sembler, en commençant, la situation forcée où cette action la contraignait ?

N'éprouvons-nous pas ce que je te dis dans tous les prétendus crimes où la volupté préside ? Pourquoi ne se repent-on jamais d'un crime de libertinage ? Parce que le libertinage devient très promptement une habitude. Il en pourrait être de même de tous les autres égarements ; tous peuvent, comme la lubricité, se changer aisément en coutume, et tous peuvent, comme la luxure, exciter dans le fluide nerval un chatouillement qui, ressemblant beaucoup à cette passion, peut devenir aussi délicieux qu'elle, et par conséquent, comme elle, se métamorphoser en besoin.

Ô Juliette, si tu veux, comme moi, vivre heureuse dans le crime... et j'en commets beaucoup, ma chère... si tu veux, dis-je, y trouver le même bonheur que moi, tâche de t'en faire, avec le temps, une si douce habitude, qu'il te devienne comme impossible de pouvoir exister sans le commettre ; et que toutes les convenances humaines te paraissent si ridicules, que ton âme flexible, et malgré cela nerveuse, se trouve imperceptiblement accoutumée à se faire des vices de toutes les vertus humaines et des vertus de tous les crimes : alors un nouvel univers semblera se créer à tes regards ; un feu dévorant et délicieux se glissera dans tes nerfs, il embrasera ce fluide électrique dans lequel réside le principe de la vie. Assez heureuse pour vivre dans un monde dont ma triste destinée m'exile, chaque jour tu formeras de nouveaux projets, et chaque jour leur exécution te comblera d'une volupté sensuelle qui ne sera connue que de toi. Tous les êtres qui t'entoureront te paraîtront autant de victimes dévouées par le sort à la perversité de ton cœur ; plus de liens, plus de chaînes, tout disparaîtra promptement sous le flambeau de tes désirs, aucune voix ne s'élèvera plus dans ton âme pour énerver l'organe de leur impétuosité, nuls préjugés ne militeront plus en leur faveur, tout sera dissipé par la sagesse, et tu arriveras insensiblement aux derniers excès de la perversité par un chemin couvert de fleurs. C'est alors que tu reconnaîtras la faiblesse de ce qu'on t'offrait autrefois comme des inspirations de la nature ; quand tu auras badiné quelques années avec ce que les sots appellent ses lois, quand, pour te familiariser avec leur infraction, tu te seras plu à les pulvériser toutes, tu verras la mutine, ravie d'avoir été violée, s'assouplissant sous tes désirs nerveux, venir d'elle-même s'offrir à tes fers... te présenter les mains pour que tu la captives ; devenue ton esclave au lieu d'être ta souveraine, elle enseignera finement à ton cœur la façon

de l'outrager encore mieux, comme si elle se plaisait dans l'avilissement, et comme si ce n'était réellement qu'en t'indiquant de l'insulter à l'excès qu'elle eût l'art de te mieux réduire à ses lois. Ne résiste jamais, quand tu en seras là ; insatiable dans ses vues sur toi, dès que tu auras trouvé le moyen de la saisir, elle te conduira pas à pas d'écart en écart ; le dernier commis ne sera jamais qu'un acheminement à celui par lequel elle se prépare à se soumettre à toi de nouveau ; telle que la prostituée de Sybaris, qui se livre sous toutes les formes et prend toutes les figures pour exciter les désirs du voluptueux qui la paye, elle t'apprendra de même cent façons de la vaincre, et tout cela pour t'enchaîner plus sûrement à son tour. Mais une seule résistance, je te le répète, une seule te ferait perdre tout le fruit des dernières chutes ; tu ne connaîtras rien si tu n'as pas tout connu ; et si tu es assez timide pour t'arrêter avec elle, elle t'échappera pour jamais. Prends garde surtout à la religion, rien ne te détournera du bon chemin comme ses inspirations dangereuses : semblable à l'hydre dont les têtes renaissent à mesure qu'on les coupe, elle te fatiguera sans cesse, si tu n'as le plus grand soin d'en anéantir perpétuellement les principes. Je crains que les idées bizarres de ce Dieu fantastique dont on empoisonna ton enfance ne reviennent troubler ton imagination au milieu de ses plus divins écarts : ô Juliette, oublie-la, méprise-la, l'idée de ce Dieu vain et ridicule ; son existence est une ombre que dissipe à l'instant le plus faible effort de l'esprit, et tu ne seras jamais tranquille tant que cette odieuse chimère n'aura pas perdu sur ton âme toutes les facultés que lui donna l'erreur. Nourris-toi sans cesse des grands principes de Spinoza, de Vanini, de l'auteur du *Système de la Nature*, nous les étudierons, nous les analyserons ensemble ; je t'ai promis de profondes discussions sur ce sujet, je te tiendrai parole : nous nous remplirons toutes deux de l'esprit de ces sages principes. S'il te survient encore des doutes, tu me les communiqueras, je te tranquilliserai : aussi ferme que moi, tu m'imiteras bientôt, et, comme moi, tu ne prononceras plus le nom de cet infâme Dieu que pour le blasphémer et le haïr. L'idée d'une telle chimère est, je l'avoue, le seul tort que je ne puisse pardonner à l'homme ; je l'excuse dans tous ses écarts, je le plains de toutes ses faiblesses, mais je ne puis lui passer l'érection d'un tel monstre, je ne lui pardonne pas de s'être forgé lui-même les fers religieux qui l'ont accablé si violemment, et d'être venu présenter lui-même le cou sous le joug honteux qu'avait préparé sa bêtise. Je ne finirais pas, Juliette, s'il fallait me livrer à toute l'horreur que m'inspire l'exécrable système de l'existence d'un Dieu : mon sang bouillonne à son nom seul ; il me semble voir autour de moi, quand je l'entends prononcer, les ombres palpitantes de tous les malheureux que cette abominable opinion a détruits sur la surface du globe ; elles m'invoquent, elles me conjurent d'employer tout ce que j'ai pu recevoir de forces ou de talent, pour extirper de l'âme de mes semblables l'idée du dégoûtant fantôme qui les fit périr sur la terre.

Ici, Mme Delbène me demanda où j'en étais sur ces choses-là.

— Je n'ai point encore fait ma première communion, lui dis-je.

— Ah ! tant mieux, me répondit-elle en m'embrassant ; va, mon ange, je t'éviterai cette idolâtrie ; à l'égard de la confession, réponds, lorsqu'on t'en parlera, que tu n'es pas préparée. La mère des novices est mon amie, elle dépend de moi, je te recommanderai à elle, et tu n'en seras point tracassée. Quant à la messe, malgré nous il faut y paraître ; mais, tiens, vois-tu cette jolie petite collection de livres ? me dit-elle en me montrant une trentaine de volumes reliée en maroquin rouge ; je te prêterai ces ouvrages, et leur lecture, pendant l'abominable sacrifice, te consolera de l'obligation d'en être témoin.

— Ô mon amie ! dis-je à Mme Delbène, que d'obligations je t'aurai ! Mon cœur et mon esprit avaient devancé tes conseils... non sur la morale, tu viens de me dire des choses trop fortes et trop neuves pour qu'elles se fussent déjà présentées à moi ; mais je ne t'avais pas attendue pour détester, comme toi, la religion, et ce n'était qu'avec le plus extrême dégoût que j'en remplissais les affreux devoirs. Que de plaisirs tu me fais en me promettant d'étendre mes lumières ! Hélas ! n'ayant rien entendu dire sur ces objets superstitieux, tous les frais de ma petite impiété ne sont encore dus qu'à la nature.

— Ah ! suis ses inspirations, mon ange... voilà celles qui ne te tromperont jamais.

— Sais-tu, poursuivis-je, que tout ce que tu viens de m'apprendre est bien fort, et qu'il est rare d'être instruite à ce point à ton âge. Me permets-tu de le dire, ma bonne, il est difficile que la conscience soit au degré où tu peins la tienne, sans quelques actions très extraordinaires ; et comment, pardonne à ma question, comment, dans ton intérieur, as-tu eu l'occasion des délits capables de t'endurcir à ce point ?

— Un jour tu sauras tout cela, me répondit la supérieure en se levant.

— Et pourquoi ces retards ? ... crains-tu ?

— Oui, de te faire horreur.

— Jamais, jamais !

Et la compagnie qui se fit entendre empêcha Delbène de m'éclaircir sur ce que je brûlais de savoir.

— Chut, chut ! me dit-elle, pensons au plaisir maintenant... Baise-moi, Juliette ; je te promets ma confiance un jour.

Mais nos amies paraissent ; il faut que je vous les peigne.

Mme de Volmar venait de prendre le voile, il y avait environ six mois. À peine âgée de vingt ans, grande, mince, élancée, fort blanche, les cheveux châtons, et le plus beau corps possible, Volmar, douée de tant de charmes, était avec raison une des élèves les plus riches de Mme Delbène, et, après elle, la plus libertine de toutes les femmes qui allaient assister à nos orgies.

Sainte-Elme était une novice de dix-sept ans, d'une figure charmante, très animée, de beaux yeux, une gorge moulée, et l'ensemble excessivement voluptueux. Élisabeth et Flavie étaient deux pensionnaires, dont la première avait à peine treize ans, la seconde seize. La figure d'Élisabeth était fine, des traits fort délicats, des formes agréables et déjà prononcées. Pour Flavie, c'était bien la plus céleste figure qu'il fût possible de voir au monde : on n'avait point un plus joli rire, de plus belles dents, de plus beaux cheveux ; on ne possédait point une plus belle taille, une peau plus douce et plus fraîche. Ah ! mes amis, si j'avais la déesse des fleurs à peindre, je ne choiserais jamais d'autre modèle.

Les premiers compliments ne furent pas longs ; toutes, sachant bien la cause de leur réunion, ne tardèrent pas à en venir au fait ; mais leurs propos, je l'avoue, m'étonnèrent. On ne saisis pas, au milieu même d'un bordel, tous ceux du libertinage, avec l'aisance et la facilité de ces jeunes personnes ; et rien n'était plaisant comme le contraste de leur modestie, de leur retenue dans le monde, et de leur énergique indécence dans ces assemblées luxurieuses.

— Delbène, dit Mme de Volmar en entrant, je te défie de me faire décharger aujourd'hui ; je suis épuisée, ma chère ; j'ai passé la nuit avec Fontenille... J'adore cette petite friponne ; de ma vie je ne fus mieux branlée... je n'ai jamais versé tant de foutre, avec tant d'abondance... avec tant de délices ! Oh, ma bonne, nous avons fait des choses !

— Incroyables, n'est-ce pas ? dit Delbène. Eh bien, je veux que nous en fassions ce soir de mille fois plus extraordinaires.

— Oh, foutre ! dépêchons-nous donc, dit Sainte-Elme ; je bande, moi : je ne suis pas comme Volmar, j'ai couché seule.

Et se troussant :

— Tiens, vois mon con... vois comme il a besoin de secours !

— Un moment, dit la supérieure ; ceci est une cérémonie de réception. J'admets Juliette dans notre société : il faut qu'elle remplisse les formalités d'usage.

— Qui ? Juliette ? dit étourdiment Flavie qui ne m'avait point encore aperçue ; ah ! je connais à peine cette jolie fille... Tu te branles donc, mon cœur ? continua-t-elle en venant me baiser sur la bouche... Tu es donc libertine... tu es donc tribade comme nous ?

Et la friponne, sans plus de préliminaires, me prit le con et la gorge à la fois.

— Laisse-la donc, dit Volmar, qui, me troussant par derrière, examinait mes fesses ; laisse-la donc, il faut qu'elle soit reçue avant que nous ne nous en servions.

— Tiens, Delbène, dit Élisabeth, regarde donc Volmar qui baise le cul de Juliette : elle la prend pour un petit garçon ; la garce veut l'enculer !

(Et remarquez que c'était la plus jeune qui parlait ainsi.)

— Ne sais-tu pas, dit Sainte-Elme, que Volmar est un homme ? Elle a un clitoris de trois pouces, et, destinée à outrager la nature, quel que soit le sexe qu'elle adopte, il faut que la putain soit tout à tour tribade ou bougre ; elle n'y connaît pas de milieu.

Puis, s'approchant elle-même et m'examinant de tous côtés, attendu que Flavie montrait mon devant et Volmar mon derrière :

— Il est certain, poursuivit-elle, que la petite coquine est bien faite, et je jure qu'avant la fin du jour je saurai le goût de son foutre.

— Un moment donc, un moment, mesdemoiselles ! dit Delbène en cherchant à rétablir l'ordre.

— Eh, sacredieu ! presse-toi, dit Sainte-Elme, je bande ! Qu'attends-tu donc pour commencer ? Faut-il que nous fassions nos prières avant que de nous branler le con ? À bas les robes, mes amies ! ...

Et, dans l'instant, vous eussiez vu six jeunes filles, plus belles que le jour, s'admirer... se caresser nues, et former entre elles les groupes les plus agréables et les plus variés.

— Oh ! pour à présent, reprit Delbène avec autorité, vous ne pouvez me refuser un peu d'ordre : ... Écoutez-moi : Juliette va s'étendre sur ce lit, et vous irez, chacune à votre tour, goûter le plaisir qui vous conviendra le mieux avec elle ; moi, bien en face de l'opération, je vous prendrai toutes à mesure que vous la quitterez, et les luxures commencées avec Juliette s'achèveront sur moi ; mais je ne me presserai point, mon foutre n'éjaculera que quand je vous aurai toutes les cinq sur le corps.

L'extrême vénération que l'on avait pour les ordres de la supérieure fit mettre à leur exécution la ponctualité la plus entière. Toutes ces créatures étant fort libertines, peut-être ne serez-vous pas fâchés d'entendre ce que chacune exigea de moi.

Comme elles arrivaient par rang d'âge, Élisabeth passa la première. La jolie friponne m'examina partout, et, après m'avoir couverte de baisers, elle s'entrelaça dans mes cuisses, se frotta sur moi, et nous nous pâmâmes toutes deux. Flavie vint après ; elle y mit plus de recherches. Après mille délicieux préliminaires, nous nous couchâmes en sens inverse l'une et l'autre, et, de nos langues frétilantes, nous fîmes jaillir des torrents de foutre. Sainte-Elme approche, elle s'étend sur le lit, me fait asseoir sur son visage, et, pendant que son nez branle le trou de mon cul, sa langue s'enfonce dans mon con. Courbée sur elle par mon attitude, je puis la gamahucher de même : je le fais ; mes doigts chatouillent son cul, et cinq éjaculations de suite me prouvent que le besoin qu'elle annonçait n'était pas illusoire. Je le lui rendis complètement ; jamais encore je n'avais été plus voluptueusement sucée. Volmar ne veut que mes fesses, elle les dévore de baisers, et, préparant la voie étroite avec sa langue de rose, la libertine se colle sur moi, m'enfonce son clitoris dans le cul, se secoue longtemps, retourne

ma tête, baise ardemment ma bouche, suce ma langue et me branle en m'enculant. La gueuse ne s'en tient pas là : m'armant d'un godemiché qu'elle-même fixe le long de mes reins, elle se présente à mes coups, et, les dirigeant au derrière, la coquine est sodomisée ; je la branlais, elle pensa mourir de plaisir.

Après cette dernière incursion, je fus prendre le poste qui m'attendait sur le corps de la Delbène. Voici comment la putain disposa le groupe :

Élisabeth, sur le dos, était établie au bord du lit. Delbène, étendue dans ses bras, s'en faisait branler le clitoris. Flavie, à genoux, les jambes sous le lit, la tête à la hauteur du con de la supérieure, la gamahuchait et lui pressait les cuisses. Au-dessus d'Élisabeth, Sainte-Elme, le cul sur le visage de cette dernière, présentait en plein son con aux baisers de Delbène, que Volmar enculait de son clitoris brûlant. On m'attendait pour compléter le groupe. Mise un peu courbée auprès de Sainte-Elme, j'offrais à lécher à l'envers ce que celle-ci faisait gamahucher par-devant. Delbène passait avec inconstance et rapidité du con de Sainte-Elme au trou de mon cul, léchait, pompait ardemment l'un et l'autre, et, se remuant avec l'agilité la plus incroyable sous les doigts d'Élisabeth, sous la langue de Flavie et sous le clitoris de Volmar, la tribade n'était pas une minute sans répandre des torrents de foutre.

— Oh ! sacredieu ! dit Delbène en se retirant de là rouge comme une bacchante, double Dieu ! comme j'ai déchargé ! N'importe, suivons nos opérations ; que chacune de vous maintenant se place sur le lit ; Juliette exigera d'elle tour à tour ce qui lui conviendra, vous serez contraintes à vous y prêter ; mais comme elle est encore bien neuve, je la conseillerai ; le groupe se formera sur elle ensuite, comme il vient de se former sur moi, et nous ferons éjaculer son foutre jusqu'à ce qu'elle demande grâce.

Élisabeth est la première offerte à mon libertinage.

— Place-la, me dit Delbène qui me conseillait, de manière à ce que tu puisses baiser sa jolie petite bouche pendant qu'elle te branlera ; et, pour que tu sois chatouillée de partout, je vais, pendant toute la séance, me charger du trou de ton cul.

Flavie remplace Élisabeth.

— Je te recommande les jolis tétons de cette petite fille, me dit l'abbesse ; suce-les-lui, pendant qu'elle te chatouille... À cause des goûts de Volmar, il faut que tu lui enfonces ta langue dans le cul, pendant que, courbée sur toi, la friponne te gamahuchera... Pour Sainte-Elme, poursuivit la supérieure, sais-tu ce que j'en ferais ? Je m'arrangerais de manière à pouvoir lui sucer à la fois le cul et le con, pendant qu'elle te le rendrait... Et quant à moi, commande, ma mie, je suis à tes ordres.

Échauffée de ce que j'avais vu faire à Volmar :

— Je veux t'enculer, dis-je, avec ce godemiché.

— Fais, ma bonne, fais, me répond humblement Delbène en se présentant à mes coups, voilà mon cul, je te le livre.

— Eh bien ! dis-je en sodomisant mon institutrice, puisque le groupe doit s'arranger sur moi, qu'il commence tout de suite. Chère Volmar, continuai-je, que ton clitoris rende à mon cul ce que je fais à celui de Delbène ; tu ne saurais à quel point mon tempérament s'irrite de cette manière de jouir. De chacune de mes mains, je voudrais branler Élisabeth et Sainte-Elme, pendant que je sucerais le con de Flavie.

Les ordres de la supérieure étant de m'épuiser, je n'eus la peine de rien dire : les situations varièrent sept fois, et sept fois mon foutre coula dans leurs bras.

Les plaisirs de la table succédèrent à ceux de l'amour une superbe collation nous attendait. Différentes sortes de vins ou de liqueurs ayant vivement échauffé nos têtes, on se remit au

libertinage ; trois groupes se dessinèrent. Sainte-Elme, Delbène et Volmar, comme les plus âgées, se choisirent chacune une branleuse ; par hasard ou par prédilection, Delbène ne me manqua pas ; Élisabeth était devenue le choix de Sainte-Elme, et Flavie celui de Volmar. Les groupes étaient arrangés de manière à ce que chacun jouissait de la vue des plaisirs de l'autre. On n'a pas l'idée de ce que nous fîmes. Oh ! comme Sainte-Elme était délicieuse ! Ardemment passionnées l'une pour l'autre, nous nous branlâmes toutes deux jusqu'à l'extinction : il ne fut rien que nous n'imaginâmes, rien que nous ne fîmes. Enfin, tout se remêla, et les deux dernières heures de cette voluptueuse débauche furent si lascives, que dans aucun bordel peut-être il ne se commit tant de luxures.



Une chose m'avait paru singulière : c'était l'extrême ménagement qu'on avait pour le pucelage des pensionnaires. On n'observait pas sans doute les mêmes lois vis-à-vis de celles dont les vœux étaient prononcés ; mais on respectait à un point que je ne pouvais comprendre celles qui se destinaient au monde.

— Leur honneur y tient, me dit Delbène, que j'interrogeai sur cette réserve ; nous voulons bien nous amuser de ces jeunes filles, mais pourquoi les perdre ? pourquoi leur faire détester les moments qu'elles ont passés auprès de nous ? Non, nous avons cette vertu, et quelque corrompues que tu nous supposes, nous ne compromettons jamais nos amies.

Ces procédés me parurent superbes ; mais créée par la nature pour l'emporter de scélératesse, un jour, sur tout ce qui devait m'entourer, le désir de flétrir une de mes compagnes m'échauffa dès ce moment la tête pour le moins autant que celui d'être flétrie moi-même.

Delbène s'aperçut bientôt que je lui préférais Sainte-Elme. J'adorais effectivement cette charmante fille ; il m'était impossible de la quitter ; mais comme elle était infiniment moins spirituelle que la supérieure, un penchant naturel me ramenait invinciblement vers celle-ci.

— Avec la passion dont je te vois dévorée pour dépuceler une fille, ou pour l'être, me dit un jour cette charmante femme, je ne doute pas que Sainte-Elme, ou ne t'ait accordé ces plaisirs, ou ne te les promette bientôt. Il n'y a sûrement point de risque avec elle, puisqu'elle est destinée à passer comme moi ses jours dans le cloître ; mais, Juliette, si elle t'en faisait autant, tu ne trouverais jamais à te marier, et que de malheurs pourraient devenir les suites de cette faute ! Cependant, écoute-moi, mon ange, tu sais que je t'adore, fais-moi le sacrifice de Sainte-Elme, et je te satisfais à l'instant sur tous les plaisirs que tu souhaites. Tu choisiras dans le couvent celle dont tu voudras cueillir les prémices, et ce sera moi qui flétrirai les tiens... Les déchirements : les blessures... tranquillise-toi, j'arrangerai tout. Mais ceci sont de grands mystères ; pour y être initiée, il faut ta parole sacrée que, dès ce moment-ci, tu ne parleras plus à Sainte-Elme : autrement je ne mets point de bornes à ma vengeance.

Aimant trop cette charmante fille pour la compromettre, brûlant d'ailleurs de goûter les plaisirs qu'on me faisait espérer si je renonçais à elle, je promis tout.

— Eh bien ! me dit Delbène au bout d'un mois d'épreuve, ton choix est-il fait ? Qui veux-tu dépuceler ?

Et ici, mes amis, vous ne devineriez de la vie sur quel objet mon imagination libertine s'arrêtait avec complaisance ! Sur cette fille que voilà sous vos yeux... sur ma sœur. Mais Mme Delbène la connaissait trop bien pour ne pas me détourner de ce projet.

— Eh bien ! dis-je donne-moi Laurette.

Son enfance (à peine avait-elle dix ans), sa jolie petite mine éveillée, l'éclat de sa naissance, tout m'irritait... tout m'enflammait pour elle ; et la supérieure y voyant d'autant moins d'obstacles que cette jeune orpheline n'avait pour protecteur au couvent qu'un vieil oncle demeurant à cent lieues de Paris, m'assura que je pourrais regarder comme déjà sacrifiée la victime qu'immolaient d'avance mes perfides désirs.

Le jour était pris, lorsque Delbène m'ayant fait venir la veille pour passer la nuit dans ses bras, remit la conversation sur les matières religieuses.

— Je crains, me dit-elle, que tu n'aies trop vite, mon enfant ; ton cœur, trompé par ton esprit, n'est pas encore au point où je le voudrais. Ces infamies superstitieuses te gênent toujours, je le parierais. Écoute, Juliette, prête-moi toute ton attention, et tâche qu'à l'avenir ton libertinage, étayé sur d'excellents principes, puisse avec effronterie, comme chez moi, se porter à tous les excès sans remords.

Le premier dogme qui s'offre à moi, lorsqu'on me parle de religion, est celui de l'existence de Dieu : comme il est la base de tout l'édifice, c'est par son examen que je dois raisonnablement commencer.

Ô Juliette ! n'en doutons pas, ce n'est qu'aux bornes de notre esprit qu'est due la chimère d'un Dieu ; ne sachant à qui attribuer ce que nous voyons, dans l'extrême impossibilité d'expliquer les inintelligibles mystères de la nature, nous avons gratuitement placé au-dessus d'elle un être revêtu du pouvoir de produire tous les effets dont les causes nous étaient inconnues.

Cet abominable fantôme ne fut pas plus tôt envisagé comme l'auteur de la nature, qu'il fallut bien le voir également comme celui du bien et du mal. L'habitude de regarder ces opinions comme vraies, et la commodité que l'on y trouvait pour satisfaire à la fois la paresse et la curiosité, firent promptement donner à cette fable le même degré de croyance qu'à une démonstration géométrique ; et la persuasion devint si vive, l'habitude si forte, qu'on eut besoin de toute sa raison pour se préserver de l'erreur. De l'extravagance qui admet un Dieu à celle qui le fait adorer, il ne devait y avoir qu'un pas : rien de plus simple que d'implorer ce que l'on craignait ; rien que de très naturel au procédé qui fait fumer l'encens sur les autels de

l'individu magique que l'on fait à la fois le moteur et le dispensateur de tout. On le croyait méchant, parce que de très méchants effets résultaient de la nécessité des lois de la nature ; pour l'apaiser, il fallait des victimes : de là les jeûnes, les macérations, les pénitences, et toutes les autres imbécillités, fruits résultatifs de la crainte des uns et de la fourberie des autres ; ou, si tu l'aimes mieux, effets constants de la faiblesse des hommes, puisqu'il est certain que partout où il y en aura, se trouveront aussi des dieux enfantés par la terreur de ces hommes, et des hommages rendus à ces dieux, résultats nécessaires de l'extravagance qui les érige. Ne doutons pas, ma chère amie, que cette opinion de l'existence et du pouvoir d'un Dieu dispensateur des biens et des maux ne soit la base de toutes les religions de la terre. Mais laquelle préférer de toutes ces traditions ? Toutes allèguent des révélations faites en leur faveur, toutes citent des livres, ouvrages de leurs dieux, et toutes veulent exclusivement l'emporter l'une sur l'autre. Pour m'éclairer dans ce choix difficile, je n'ai que ma raison pour guide, et dès qu'à son flambeau j'examine toutes ces prétentions, toutes ces fables, je ne vois plus qu'un tas d'extravagances et de platitudes qui m'impatientent et me révoltent.

Après avoir rapidement parcouru les absurdes idées de tous les peuples sur cette importante matière, je m'arrête enfin à ce qu'en pensent les juifs et les chrétiens. Les premiers me parlent d'un Dieu, mais ils ne m'en expliquent rien, ils ne m'en donnent aucune idée, et je ne vois sur la nature du Dieu de ce peuple que des allégories puériles, indignes de la majesté de l'être dans lequel on veut que j'admette le créateur de l'univers ; ce n'est qu'avec des contradictions révoltantes que le législateur de cette nation me parle de son Dieu, et les traits sous lesquels il me le peint sont bien plus propres à me le faire détester que servir. Voyant que c'est ce Dieu même qui parle dans les livres qu'on me cite pour me l'expliquer, je me demande comment il est possible qu'un Dieu ait pu donner de sa personne des notions si propres à le faire mépriser des hommes. Cette réflexion me détermine à étudier ces livres avec plus de soin : que deviens-je, lorsque je ne puis m'empêcher de voir, en les examinant, que non seulement ils ne peuvent être dictés par l'esprit d'un Dieu, mais qu'ils sont même écrits très longtemps après l'existence de celui qui ose affirmer les avoir transmis d'après Dieu même ! Eh ! voilà donc comme on me trompe ! m'écriai-je au bout de mes recherches ; ces livres saints qu'on veut me donner comme l'ouvrage d'un Dieu ne sont plus que celui de quelques charlatans imbéciles, et je n'y vois, au lieu de traces divines, que le résultat de la bêtise et de la fourberie. Et, en effet, quelle plus lourde ineptie que celle d'offrir partout, dans ces livres, un peuple favori du souverain qu'il vient de se forger, annonçant à toutes les nations que ce n'est qu'à lui que Dieu parla ; que ce ne fut qu'à son sort qu'il put s'intéresser ; que ce n'est que pour lui qu'il dérange le cours des astres, qu'il sépare les mers, qu'il épaissit la rosée : comme s'il n'eût pas été bien plus facile à ce Dieu de pénétrer dans les cœurs, d'éclairer les esprits, que de déranger le cours de la nature, et comme si cette prédilection en faveur d'un petit peuple obscur, abject, ignoré, pouvait convenir à la majesté suprême de l'être auquel vous voulez que j'accorde la faculté d'avoir créé l'univers ? Mais quelle que soit l'envie que j'aurais d'acquiescer à ce que ces livres absurdes m'apprennent, je demande si le silence universel de tous les historiens des nations voisines sur les faits extraordinaires qui y sont consignés, ne devrait pas suffire à me faire révoquer en doute les merveilles qu'ils m'annoncent. Que dois-je penser, je vous prie, lorsque c'est dans le sein du peuple même qui m'entretient si fastueusement de son Dieu que je trouve le plus d'incrédulité ? Quoi ! ce Dieu comble son peuple de faveurs et de miracles, et ce peuple chéri ne croit pas à son Dieu ? Quoi ! ce Dieu tonne sur le haut d'une montagne avec l'appareil le plus imposant, il dicte sur cette montagne des lois sublimes au législateur de ce peuple, qui, dans la plaine, doute de lui, et des idoles s'élèvent dans cette plaine pour narguer le Dieu législateur tonnante sur la montagne ? Il meurt enfin, cet homme singulier qui vient d'offrir aux Juifs un Dieu si magnifique, il expire ; un miracle accompagne sa mort : tant de motifs vont pénétrer sans doute de la majesté de ce Dieu le peuple témoin de sa grandeur que ne doivent point admettre les descendants de ceux qui ont tout vu. Mais, plus incrédules que leurs pères, l'idolâtrie culbute en peu d'années les autels chancelants du Dieu de Moïse, et les malheureux Juifs opprimés ne se souviennent de la chimère de leurs ancêtres que quand ils recouvrent leur liberté. De nouveaux chefs leur en

parlent alors : malheureusement les promesses qu'ils leur font ne s'accordent pas avec les événements. Les Juifs, selon ces nouveaux chefs, devraient être heureux tant qu'ils seraient fidèles au Dieu de Moïse : jamais ils ne le respectèrent davantage, et jamais le malheur ne les opprima plus durement. Exposés à la colère des successeurs d'Alexandre, ils n'échappent aux fers de ceux-ci que pour retomber sous ceux des Romains, qui, las enfin de leur perpétuelle révolte, culbutent leur temple et les dispersent. Et voilà donc comment leur Dieu les sert ! voilà comme ce Dieu, qui les aime, qui ne trouble qu'en leur faveur l'ordre sacré de la nature, voilà comme il les traite, voilà comme il leur tient ce qu'il leur a promis !

Ce ne sera donc plus chez les Juifs que je chercherai le Dieu puissant de l'univers ; ne rencontrant chez cette misérable nation qu'un fantôme dégoûtant, né de l'imagination exaltée de quelques ambitieux, j'abhorrerai le Dieu méprisable offert par la scélératesse, et je jetterai les yeux sur les chrétiens.

Que de nouvelles absurdités se présentent ici ! Ce ne sont plus les livres d'un fou sur une montagne qui doivent me servir de règles : le Dieu dont il s'agit maintenant s'annonce par un ambassadeur bien plus noble, et le bâtard de Marie est bien autrement respectable que le fils délaissé de Jochabed ! Examinons donc ce polisson : que fait-il, qu'imagine-t-il pour me prouver son Dieu ? quelles sont ses lettres de créance ? Des gambades, des soupers de putains, des guérisons de charlatans, des calembours et des escroqueries. Il est le fils du Dieu qu'il m'annonce, ce malotru qui ne sait pas même m'en parler et qui, dès ce jour, n'écrit une ligne ; il est Dieu lui-même, je dois le croire dès qu'il l'a dit. Le coquin est pendu, qu'importe ? sa secte l'abandonne, tout cela est égal : c'est là, c'est là seul qu'est le Dieu de l'univers. Il n'a pu prendre racine que dans le sein d'une Juive, il n'a pu naître que dans une étable ; c'est par l'abjection, la pauvreté, l'imposture, qu'il doit me convaincre : si je n'y crois point, tant pis pour moi, d'éternels supplices m'attendent ! Vous voyez bien que tout cela peint un Dieu, et qu'il n'est pas un seul trait dans le tableau qui n'élève l'âme et ne la persuade ! Ô comble de contradiction ! c'est sur l'ancienne loi que la nouvelle loi s'étaye, et la nouvelle, cependant, anéantit l'ancienne. Quelle sera donc la base de cette nouvelle ? Christ est donc à présent le législateur qu'il faut croire ? Lui seul va m'expliquer le Dieu qui me l'envoie ; mais si Moïse avait intérêt à me prêcher un Dieu dans lequel il prenait sa puissance, quel plus grand intérêt n'a pas le Nazaréen à me parler de Dieu dont il dit qu'il descend ! Certes, le législateur moderne en savait bien plus que l'ancien ; il suffisait au premier de causer familièrement avec son maître : le second est du même sang. Moïse, content de s'étayer des miracles de la nature, persuade à son peuple que la foudre ne s'allume que pour lui ; Jésus, bien plus adroit, fait le miracle lui-même ; et si tous deux méritent à jamais le mépris de leurs contemporains, il faut convenir au moins que le nouveau sut, avec plus de friponnerie, prétendre à l'estime des hommes ; et la postérité qui les juge en assignant à l'un une loge aux petites-maisons, ne pourra cependant s'empêcher de donner à l'autre une des premières places au gibet.

Tu vois, Juliette, dans quel cercle vicieux tombent les hommes, dès que leur tête s'égare sur ces inepties... La religion prouve le prophète, et le prophète, la religion.

Ce Dieu ne s'étant point encore montré, ni dans la secte juive, ni dans la secte bien autrement méprisable des chrétiens, je le cherche de nouveau, j'appelle la raison à mon secours, et je l'analyse elle-même, pour qu'elle me trompe moins. Qu'est-ce que la raison ? C'est cette faculté qui m'est donnée par la nature de me déterminer pour tel objet et de fuir tel autre, en proportion de la dose de plaisir ou de peine reçue de ces objets : calcul absolument soumis à mes sens, puisque c'est d'eux seuls que je reçois les impressions comparatives qui constituent ou les douleurs que je veux fuir, ou le plaisir que je dois chercher. La raison n'est donc autre chose, ainsi que le dit Fréret, que la balance avec laquelle nous pesons les objets, et par laquelle, remettant sous le poids ceux qui sont éloignés de nous, nous connaissons ce que nous devons penser, par le rapport qu'ils ont entre eux, en telle sorte que ce soit toujours l'apparence du plus grand plaisir qui l'emporte. Cette raison, enfin, tu le vois, dans nous

comme dans les animaux qui en sont eux-mêmes remplis, n'est que le résultat du mécanisme le plus grossier et le plus matériel. Mais comme nous n'avons point d'autre flambeau, ce n'est donc qu'au sien seul qu'il faut soumettre la foi impérieusement exigée par des fourbes pour des objets ou sans réalité, ou si prodigieusement vils par eux-mêmes, qu'ils ne sont faits que pour nos mépris. Or, le premier effet de cette raison est, tu le sens, Juliette, d'assigner une différence essentielle entre l'objet qui apparaît et l'objet qui est aperçu. Les perceptions représentatives d'un objet sont encore de différente espèce. Si elles nous montrent les objets comme absents et comme ayant été autrefois présents à notre esprit, c'est ce que nous appelons alors mémoire, souvenir. Si elles nous offrent les objets sans nous avertir de leur absence, c'est alors ce qu'on nomme imagination, et cette imagination est la vraie cause de toutes nos erreurs. Or, la source la plus abondante de ces erreurs vient de ce que nous supposons une existence propre aux objets de ces perceptions intérieures, et qu'ils existent séparément de nous, de même que nous les concevons séparément. Je donnerai donc, pour me faire entendre de toi, je donnerai, dis-je, à cette idée séparée, à cette idée née de l'objet qui apparaît, le nom d'idée objective, pour la différencier de celle qui est apparue, et que je nommerai réelle. Il est très important de ne pas confondre ces deux genres d'existence ; on n'imagine pas dans quel gouffre d'erreurs on tombe, faute de caractériser ces distinctions. Le point divisé à l'infini, si nécessaire en géométrie, est dans la classe des existences objectives ; et les corps, les solides, dans celle des existences réelles. Quelque abstrait que ceci te paraisse, ma chère, il faut pourtant me suivre, si tu veux arriver avec moi au but où je veux te conduire par mes raisonnements.

Observons d'abord ici, avant que d'aller plus loin, que rien n'est plus commun ni plus ordinaire que de se tromper lourdement entre l'existence réelle des corps qui sont hors de nous et l'existence objective des perceptions qui sont dans notre esprit. Nos perceptions elles-mêmes sont distinguées de nous, et entre elles, autant qu'elles aperçoivent les objets présents, et leurs rapports, et les rapports de ces rapports. Ce sont des pensées, en tant qu'elles nous rapportent les images des choses absentes ; ce sont des idées, en tant qu'elles nous rapportent les images des objets qui sont en nous. Cependant toutes ces choses ne sont que des modalités, ou manières d'exister de notre être, qui ne sont pas plus distinguées entre elles ni de nous-mêmes que l'étendue, la solidité, la figure, la couleur, le mouvement d'un corps, le sont de ce corps. On a ensuite forcément imaginé des termes qui convinssent généralement à toutes les idées particulières qui étaient semblables ; on a nommé cause tout être qui produit quelque changement dans un autre être distingué de lui, et effet, tout changement produit dans un être par une cause quelconque. Comme ces termes excitent en nous au moins une image confuse d'être, d'action, de réaction, de changement, l'habitude de s'en servir a fait croire que l'on en avait une perception nette et distincte, et l'on en est venu enfin à imaginer qu'il pouvait exister une cause qui ne fût pas un être ou un corps, une cause qui fût réellement distincte de tout corps, et qui, sans mouvement et sans action, pût produire tous les effets imaginables. On n'a pas voulu faire réflexion que tous les êtres, agissant et réagissant sans cesse les uns sur les autres, produisent et souffrent en même temps des changements ; la progression intime des êtres qui ont été successivement cause et effet a bientôt fatigué l'esprit de ceux qui veulent absolument trouver la cause dans tous les effets : sentant leur imagination épuisée par cette longue suite d'idées, il leur a paru plus court de remonter tout d'un coup à une première cause, qu'ils ont imaginée comme la cause universelle, à l'égard de laquelle les causes particulières sont des effets, et qui n'est, elle, l'effet d'aucune cause.

Voilà le Dieu des hommes, Juliette ; voilà la sotte chimère de leur débile imagination. Tu vois par quel enchaînement de sophismes ils sont venus à bout de la créer ; et, d'après la définition particulière que je t'ai donnée, tu vois que ce fantôme, n'ayant qu'une existence objective, ne saurait être hors de l'esprit de ceux qui le considèrent, et n'est par conséquent qu'un pur effet de l'embrasement de leur cerveau. Voilà pourtant le Dieu des mortels, voilà l'être abominable qu'ils ont inventé, et dans les temples duquel ils ont fait couler tant de sang !

Si je me suis étendue, poursuivit Mme Delbène, sur les différences essentielles entre les existences réelles et les existences objectives, c'est, tu le vois, ma chère, parce qu'il était urgent que je te démontrasse les variétés qui se trouvent dans les opinions pratiques et spéculatives des hommes, et que je te fisse voir qu'ils donnent une existence réelle à beaucoup de choses qui n'ont qu'une existence spéculative : or, c'est au produit de cette existence spéculative que les hommes ont donné le nom de Dieu. S'il ne résultait de tout cela que de faux raisonnements, l'inconvénient serait médiocre ; mais malheureusement on va plus loin : l'imagination s'enflamme, l'habitude se forme, et l'on s'accoutume à considérer comme quelque chose de réel ce qui n'est l'ouvrage que de notre faiblesse. On ne s'est pas plus tôt persuadé que la volonté de cet être chimérique est cause de tout ce qui nous arrive, que l'on emploie tous les moyens de lui être agréable, toutes les façons de l'implorer.

Que de plus mûres réflexions nous éclairent, et, ne nous déterminant sur l'adoption d'un Dieu que d'après ce qui vient d'être dit, persuadons-nous que toute l'idée de Dieu ne pouvant se présenter à nous que d'une manière objective, il ne peut résulter d'elle que des illusions et des fantômes.

Quelques sophismes qu'allèguent les partisans absurdes de la divinité chimérique des hommes, ils ne vous disent autre chose, sinon qu'il n'y a point d'effet sans cause ; mais ils ne vous démontrent pas qu'il faille en revenir à une première cause éternelle, cause universelle de toutes les causes particulières, et qui soit elle-même créatrice, et indépendante de toute autre cause. Je conviens que nous ne comprenons pas la liaison, la suite et la progression de toutes les causes ; mais l'ignorance d'un fait n'est jamais un motif suffisant pour en croire ou déterminer un autre. Ceux qui veulent nous persuader l'existence de leur abominable Dieu osent effrontément nous dire que, parce que nous ne pouvons assigner la véritable cause des effets, il faut que nous admettions nécessairement la cause universelle. Peut-on faire un raisonnement plus imbécile ? Comme s'il ne valait pas mieux convenir de son ignorance que d'admettre une absurdité ; ou comme si l'admission de cette absurdité devenait une preuve de son existence. L'aveu de notre faiblesse n'a nul inconvénient, sans doute ; l'adoption du fantôme est remplie d'écueils contre lesquels nous ne ferons que nous heurter si nous sommes sages, mais où nous nous briserons si nos têtes s'exaltent : et les chimères échauffent toujours.

Accordons, si l'on veut, un instant, à nos antagonistes l'existence du vampire qui fait leur félicité ¹. Je leur demande, dans cette hypothèse, si la loi, la règle, la volonté par laquelle Dieu conduit les êtres, est de même nature que notre volonté et que notre force, si Dieu, dans les mêmes circonstances, peut vouloir et ne pas vouloir, si la même chose peut lui plaire et lui déplaire, s'il ne change pas de sentiment, si la loi par laquelle il se conduit est immuable. Si c'est elle qui le conduit, il ne fait que l'exécuter : de ce moment, il n'a aucune puissance. Cette loi nécessaire, qu'est-elle alors elle-même ? est-elle distincte de lui ou inhérente à lui ? Si, au contraire, cet être peut changer de sentiment et de volonté, je demande pourquoi il en change. Assurément, il lui faut un motif, et un bien plus raisonnable que ceux qui nous déterminent, car Dieu doit l'emporter sur nous en sagesse, comme il nous surpasse en prudence ; or, ce motif peut-il s'imaginer sans altérer la perfection de l'être qui y cède ? Je vais plus loin : si Dieu sait d'avance qu'il changera de volonté, pourquoi, dès qu'il peut tout, n'a-t-il pas arrangé les circonstances de manière à ce que cette mutation toujours fatigante, et prouvant toujours de la faiblesse, ne lui devînt nullement nécessaire ? et s'il l'ignore, qu'est-ce qu'un Dieu qui ne prévoit pas ce qu'il doit faire ? S'il le prévoit, et qu'il ne puisse se tromper, comme il faut le croire pour avoir de lui une idée convenable, il est donc arrêté, indépendamment de sa volonté, qu'il agira de telle ou telle façon : or, qu'est-elle, cette loi que sa volonté suit ? où est-elle ! d'où tire-t-elle sa force !

¹ Le vampire suçait le sang des cadavres, Dieu fait couler celui des hommes, tous deux à l'examen se trouvent chimériques : est-ce se tromper que de prêter à l'un le nom de l'autre ?

Si votre Dieu n'est pas libre, s'il est déterminé à agir en conséquence des lois qui le maîtrisent, alors c'est une force semblable au destin, à la fortune, que des vœux ne toucheront point, que des prières ne fléchiront point, que des offrandes n'apaiseront pas davantage, et qu'il vaut mieux mépriser éternellement qu'implorer avec aussi peu de succès.

Mais si, plus dangereux, plus méchant et plus féroce encore, votre exécration Dieu a caché aux hommes ce qui devenait nécessaire à leur bonheur, son projet n'était donc pas de les rendre heureux ; il ne les aime donc pas, il n'est donc alors ni juste ni bienfaisant. Il me semble qu'un Dieu ne doit rien vouloir que de possible, et il ne l'est pas que l'homme observe des lois qui le tyrannisent ou qui lui sont inconnues.

Ce vilain Dieu fait encore plus : il hait l'homme pour avoir ignoré ce qu'on ne lui a point appris ; il le punit pour avoir transgressé une loi inconnue, pour avoir suivi des penchants qu'il ne tient que de lui seul. Ô Juliette ! s'écria mon institutrice, puis-je concevoir cet infernal et détestable Dieu autrement que comme un tyran, un barbare, un monstre, auquel je dois toute la haine, tous les courroux, tout le mépris que mes facultés physiques et morales peuvent exhiler à la fois !

Ainsi, vînt-on même à bout de me démontrer... de me prouver l'existence de Dieu ; dût-on réussir à me convaincre qu'il a dicté des lois, qu'il a choisi des hommes pour les attester aux mortels ; me fît-on voir que le plus harmonieux accord règne dans toutes les relations qui viennent de lui : rien ne pourrait me prouver que je lui plais en suivant ses lois, car, s'il n'est pas bon, il peut me tromper, et ma raison, qui ne vient que de lui, ne me rassurera pas, puisqu'il peut alors ne me l'avoir donnée que pour mieux me précipiter dans l'erreur.

Poursuivons. Je vous demande maintenant, ô déistes, comment ce Dieu, que je veux bien admettre un moment, se conduira vis-à-vis de ceux qui n'ont aucune connaissance de ses lois. Si Dieu punit l'ignorance invincible de ceux auxquels ses lois n'ont pu être annoncées, il est injuste ; s'il ne peut les en instruire, il est impuissant.

Il est certain que la révélation des lois de l'Éternel doit porter des caractères qui prouvent le Dieu dont elles émanent or, de toutes les révélation qui nous sont parvenues, je demande laquelle porte ce caractère aussi évident qu'indispensable. C'est donc par la religion même que se détruit le Dieu qu'annonce la religion : or, que deviendra cette religion, quand le Dieu qu'elle établit n'aura plus d'existence que dans la tête des sots !

Que les connaissances humaines soient réelles ou fausses, peu importe au bonheur de la vie : il n'en est pas de même en matière de religion. Lorsque les hommes ont une fois réalisé les objets imaginaires qu'elle présente, ils se passionnent pour ces objets ; ils se persuadent que ces fantômes qui voltigent dans leur esprit existent réellement, et, de ce moment, rien ne peut plus les retenir. Chaque jour, nouveaux sujets de trembler : tels sont les uniques effets produits en nous par l'idée dangereuse d'un Dieu. C'est cette idée seule qui cause les maux les plus cuisants de la vie de l'homme ; c'est elle qui le contraint à la privation des plus doux plaisirs de la vie, dans la frayeur de déplaire à ce fruit dégoûtant de son imagination en délire. Il faut donc, mon aimable amie, se délivrer le plus tôt possible des terreurs que cette chimère inspire ; et pour cela, sans doute, il ne faut que porter la faux sur l'idole, il ne faut que la pulvériser d'un bras ferme.

L'idée que les prêtres veulent nous donner de la divinité n'est autre chose que celle d'une cause universelle, et de laquelle toutes les autres sont des effets. Les imbéciles, auxquels ces imposteurs se sont adressés, ont cru qu'une telle cause existait... pouvait exister séparément des effets particuliers qu'elle produit, comme si les modalités d'un corps pouvaient être séparées de ce corps, comme si la blancheur étant une des qualités de la neige, il était possible de séparer d'elle cette qualité. Les modifications quittent-elles les corps qu'elles modifient ! Eh bien ! votre Dieu n'est qu'une modification de la matière perpétuellement en action par son essence : cette action que vous croyez pouvoir en séparer, cette énergie de la matière,

voilà votre Dieu. Examinez maintenant, sots adorateurs d'un tel être, de quel hommage il peut être digne !

Ceux qui ne font produire à la première cause que le mouvement local des corps, et qui donnent à nos esprits la force de se déterminer, bornent étrangement cette cause et lui ôtent son universalité, pour la réduire à ce qu'il y a de plus bas dans la nature, c'est-à-dire à l'emploi de remuer la matière. Mais comme tout est lié dans la nature, que les sentiments spirituels produisent des mouvements dans les corps vivants, que les mouvements des corps excitent des sentiments dans les âmes, on ne peut avoir recours à cette supposition pour établir ou pour défendre le culte religieux. Nous ne voulons qu'en conséquence de la perception des objets qui se présentent à nous ; les perceptions ne nous viennent qu'à l'occasion du mouvement excité dans nos organes : donc la cause du mouvement est celle de notre volonté. Si cette cause ignore l'effet que produira le mouvement en nous, quelle idée indigne d'un Dieu ! S'il le sait, il en est complice, et il y consent ; si, le sachant, il n'y consent pas, il est donc forcé de faire ce qu'il ne veut pas ; il y a donc quelque chose de plus puissant que lui : donc il est contraint de suivre des lois. Comme nos volontés sont toujours suivies de quelques mouvements, Dieu est par conséquent obligé de concourir avec notre volonté : il est donc dans le bras du parricide, dans le flambeau de l'incendiaire, dans le con de la prostituée. Dieu n'y consent-il pas, le voilà moins fort que nous, le voilà contraint à nous obéir. Donc, quelque chose que l'on dise, il faut avouer qu'il n'y a point de cause universelle ; ou si vous voulez absolument qu'il y en ait une, il faut que nous convenions qu'elle consent à tout ce qui nous arrive et ne veut jamais autre chose ; il faut que vous avouiez encore qu'elle ne peut aimer ni haïr aucun des êtres particuliers qui émanent d'elle, parce que tous lui obéissent également, et que, d'après cela, les mots de peines, de récompenses, de lois, de défenses, d'ordre, de désordre, ne sont que des mots allégoriques, tirés de ce qui se passe parmi les hommes.

Si l'on n'est pas obligé de regarder Dieu comme un être essentiellement bon, comme un être qui aime les hommes, on peut croire qu'il a voulu les tromper. Ainsi, quand même tous les prodiges sur lesquels se fondent ceux qui prétendent connaître les lois qu'il a révélées à quelques hommes seraient véritables, comme tout nous confirme que c'est un être injuste, inhumain, nous n'avons pas d'assurance qu'il n'ait pas fait ces prodiges exprès pour nous tromper, et rien ne nous autorise à croire que l'observation la plus stricte de ses lois puisse jamais me rendre son ami. S'il ne punit pas ceux qui ont observé ces lois, leur observance devient inutile ; et comme cette observance est pénible, votre Dieu, en la promulguant, s'est à la fois rendu coupable d'inutilité et de méchanceté : je vous demande dès lors si c'est là un être digne de nos hommages. Ces lois, d'ailleurs, n'ont rien de respectable : elles sont absurdes, contraires à la raison, elles répugnent au moral, affligent le physique ; ceux qui les annoncent les violent à tout moment ; et s'il est quelques individus dans le monde qui s'avisent d'y ajouter foi, scrutons avec soin leur esprit : nous les reconnaitrons bientôt pour des imbéciles. Veux-je approfondir les preuves de ce fatras de mystères et de lois dictées par ce Dieu ridicule, je ne les trouve appuyées que sur des traditions confuses, incertaines, et toujours victorieusement combattues par les adversaires.

Disons-le avec vérité : de toutes les religions établies parmi les hommes, il n'en est aucune qui puisse légitimement l'emporter sur l'autre ; pas une qui ne soit remplie de fables, de mensonges, de perversités, et qui n'offre à la fois les dangers les plus imminents, à côté des contradictions les plus palpables. Des fous veulent-ils établir leurs rêveries, ils appellent les miracles à leur secours : d'où il résulte que, toujours dans le même cercle, à présent c'est le miracle qui prouve la religion, tandis que tout à l'heure la religion prouvait le miracle. Encore s'il n'en était qu'une qui pût s'étayer de prodiges : mais toutes en citent, toutes en offrent.

Et le beau cygne de Leda

Vaut bien le pigeon de Marie.

Si, néanmoins, tous ces miracles étaient vrais, il résulterait nécessairement que Dieu aurait permis qu'il en fût fait pour les fausses religions comme pour les bonnes, et que, d'après cela,

l'erreur ne le toucherait guère plus que la vérité. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que chaque secte est également persuadée de la réalité de ses prodiges. Si tous sont faux, on doit en conclure que des nations entières ont pu croire des prodiges supposés : donc sur le chapitre des prodiges, la persuasion vive d'une nation entière n'en prouve pas la vérité. Mais il n'y a aucun de ces faits dont on puisse autrement prouver la vérité que par la persuasion de ceux qui les croient maintenant : donc il n'y en a aucun dont la vérité soit suffisamment établie ; et comme ces prodiges sont les seuls moyens par lesquels on puisse nous obliger à croire une religion, nous devons conclure qu'il n'en est aucun de prouvé, et les regarder comme l'ouvrage du fanatisme, de la fourberie, de l'imposture et de l'orgueil.

— Mais, interrompis-je ici, s'il n'y a ni Dieu, ni religion, qui gouverne donc l'univers ?

— Ma chère amie, reprit Mme Delbène, l'univers est mû par sa propre force, et les lois éternelles de la nature, inhérentes à elle-même, suffisent, sans une cause première, à produire tout ce que nous voyons ; le mouvement perpétuel de la matière explique tout : quel besoin de supposer un moteur à ce qui est toujours en mouvement ? L'univers est un assemblage d'êtres différents qui agissent et réagissent mutuellement et successivement les uns sur les autres ; je n'y découvre aucune borne, je n'y aperçois seulement qu'un passage continu d'un état à un autre, par rapport aux êtres particuliers qui prennent successivement plusieurs formes nouvelles, mais je ne crois point une cause universelle, distinguée de lui, qui lui donne l'existence et qui produise les modifications des êtres particuliers qui le composent : j'avoue même que j'y vois absolument tout le contraire, et que je crois l'avoir démontré. Ne nous inquiétons donc nullement de mettre quelque chose à la place des chimères, et n'admettons jamais comme cause de ce que nous ne comprenons pas quelque chose que nous comprenons encore moins.

Après t'avoir démontré l'extravagance du système déifique, poursuivit cette charmante femme, je n'aurai pas grand-peine, sans doute, à détruire en toi les préjugés inculqués dès l'enfance sur le principe de notre vie. Est-il rien de plus extraordinaire en effet que la supériorité que les hommes s'arrogent sur les autres animaux ? Dès qu'on leur demande ce qui fonde cette supériorité : Notre âme, répondent-ils imbécilement. Les prie-t-on d'expliquer ce qu'ils entendent par ce mot : âme ? Oh ! pour lors, vous les voyez balbutier, se contredire : C'est une substance inconnue, disent-ils ; c'est une force secrète distinguée de leur corps ; c'est un esprit dont ils n'ont nulle idée. Demandez-leur comment cet esprit, qu'ils supposent, comme leur Dieu, totalement privé d'étendue, a pu se combiner avec leur corps étendu et matériel, ils vous diront qu'ils n'en savent rien, que c'est un mystère, que cette combinaison est l'effet de la toute-puissance de Dieu. Voilà les idées nettes que l'imbécillité se forme de sa substance cachée, ou plutôt imaginaire, dont elle a fait le mobile de toutes ses actions.

À cela je ne répons qu'une chose : si l'âme est une substance essentiellement différente du corps et qui ne peut avoir aucune relation avec lui, leur union est une chose impossible ; d'ailleurs cette âme, étant d'une essence différente du corps, devrait nécessairement agir d'une façon différente de lui ; cependant nous voyons que les mouvements éprouvés par les corps se font sentir à cette âme prétendue, et que ces deux substances, diverses par leur essence, agissent toujours de concert. Vous nous direz encore que cette harmonie est un mystère, et moi je vous répondrai que je ne vois pas mon âme, que je ne connais et ne sens que mon corps, que c'est le corps qui sent, qui pense, qui juge, qui souffre, qui jouit, et que toutes ses facultés sont des résultats nécessaires de son mécanisme et de son organisation.

Quoique les hommes soient dans l'impossibilité de se faire la moindre idée de leur âme, quoique tout leur prouve qu'ils ne sentent, ne pensent, n'acquièrent des idées, ne jouissent et ne souffrent que par le moyen des sens ou des organes matériels du corps, ils se persuadent pourtant que cette âme inconnue est exempte de mort. Mais, en supposant même l'existence de cette âme, dites-moi, je vous prie, si l'on peut s'empêcher de reconnaître qu'elle dépend totalement du corps, et qu'elle subit conjointement avec lui toutes les vicissitudes qu'il

éprouve lui-même. Et cependant on porte l'absurdité jusqu'à croire qu'elle n'a, par sa nature, rien d'analogue à lui ; on veut qu'elle puisse agir et sentir sans le secours de ce corps ; en un mot, on prétend que, privée de ce corps et dégagée des sens, cette âme sublime pourra vivre pour souffrir, éprouver le bien-être ou sentir des tourments rigoureux. C'est sur un pareil tas d'absurdités conjecturales que l'on bâtit l'opinion merveilleuse de l'immortalité de l'âme.

Si je demande quels motifs on a de supposer l'âme immortelle, on me répond aussitôt : C'est que l'homme, par sa nature, désire d'être immortel. Mais, répliquerai-je, votre désir devient-il une preuve de son accomplissement ? Par quelle étrange logique ose-t-on décider qu'une chose ne peut manquer d'arriver, seulement parce qu'on la souhaite ? Les impies, continue-t-on, privés des espérances flatteuses d'une autre vie, désirent d'être anéantis. Eh bien ! ne sont-ils pas autant autorisés à conclure, d'après ce désir, qu'ils seront anéantis, que vous vous prétendez autorisés à conclure, vous, que vous existerez simplement parce que vous le désirez ?

Ô Juliette, poursuivait cette femme philosophe avec toute l'énergie de la persuasion, ô ma chère amie, n'en doute pas, nous mourons tout entiers, et le corps humain, après que la Parque a coupé le fil, n'est plus qu'une masse incapable de produire les mouvements dont l'assemblage constituait la vie. On n'y voit plus alors ni circulation, ni respiration, ni digestion, ni parole, ni pensée. On prétend que, pour lors, l'âme s'est séparée du corps ; mais dire que cette âme, qu'on ne connaît point, est le principe de la vie, c'est ne rien dire, sinon qu'une force inconnue est le principe caché de mouvements imperceptibles. Rien de plus naturel et de plus simple que de croire que l'homme mort n'est plus ; rien de plus extravagant que de croire que l'homme mort est encore en vie.

Nous rions de la simplicité de quelques peuples dont l'usage est d'enterrer des provisions avec les morts : est-il donc plus absurde de croire que les hommes mangeront après la mort, que de s'imaginer qu'ils penseront, qu'ils auront des idées agréables ou fâcheuses, qu'ils jouiront, qu'ils souffriront, qu'ils éprouveront du repentir ou de la joie, lorsque les organes, propres à leur porter des sensations ou des idées, seront une fois dissous et réduits en poussière ? Dire que les âmes humaines seront heureuses ou malheureuses après la mort, c'est prétendre que les hommes pourront voir sans yeux, entendre sans oreilles, goûter sans palais, flairer sans nez, toucher sans mains, etc. Des nations qui se croient très raisonnables adoptent pourtant de pareilles idées.

Le dogme de l'immortalité de l'âme suppose que l'âme est une substance simple, en un mot, un esprit : mais je demanderai toujours ce que c'est qu'un esprit.

— On m'a appris, répondis-je à Mme Delbène, qu'un esprit était une substance privée d'étendue, incorruptible, et qui n'a rien de commun avec la matière.

— Mais si cela est, reprit avec vivacité mon institutrice, comment ton âme naît-elle, s'accroît-elle, se fortifie-t-elle, se dérange-t-elle, vieillit-elle, dans les mêmes proportions que ton corps ?

À l'exemple de tous les sots qui ont eu les mêmes principes, tu me répondras que tout cela sont des mystères. Mais, imbéciles que vous êtes, si ce sont des mystères, vous n'y comprenez donc rien, et si vous n'y comprenez rien, comment pouvez-vous décider affirmativement une chose dont vous êtes incapables de vous former aucune idée ? Pour croire ou pour affirmer quelque chose, il faut au moins savoir en quoi consiste ce que l'on croit et ce que l'on affirme. Croire à l'immortalité de l'âme, c'est dire que l'on est persuadé de l'existence d'une chose dont il est impossible de se former aucune notion véritable, c'est croire à des mots sans y pouvoir attacher aucun sens ; affirmer qu'une chose est telle qu'on la dit, c'est le comble de la folie et de la vanité.

Que de théologiens sont d'étranges raisonneurs ! Dès qu'ils ne peuvent deviner les causes naturelles des choses, ils inventent des causes surnaturelles, ils imaginent des esprits, des

dieux, des causes occultes, des agents inexplicables, ou plutôt des mots bien plus obscurs que les choses qu'ils s'efforcent d'expliquer. Demeurons dans la nature quand nous voudrions nous rendre compte des effets de la nature ; ne nous écartons jamais d'elle quand nous voudrions expliquer ses phénomènes ; ignorons les causes trop déliées pour être saisies par nos organes, et soyons persuadés qu'en sortant de la nature nous ne trouverons jamais la solution des problèmes que la nature nous présente.

Dans l'hypothèse même de la théologie, c'est-à-dire en supposant un moteur tout-puissant à la matière, de quel droit les théologiens refuseraient-ils à leur Dieu de donner à cette matière la faculté de penser ! Lui serait-il plus difficile de créer ces combinaisons de matière dont résultât la pensée, que des esprits qui pensent ? Au moins, en supposant une matière qui pensât, nous aurions quelques notions du sujet de la pensée ou de ce qui pense en nous ; tandis qu'en attribuant la pensée à un être immatériel, il nous est impossible de nous en faire la moindre idée.

On nous objecte que le matérialisme fait de l'homme une pure machine, ce que l'on juge très déshonorant pour l'espèce humaine ; mais cette espèce humaine sera-t-elle bien plus honorée, quand on dira que l'homme agit par les impulsions secrètes d'un esprit ou d'un certain je ne sais quoi qui sert à l'animer sans qu'on sache comment ?

.....

Fin de cet extrait de livre

Pour télécharger ce livre en entier, cliquez sur le lien ci-dessous :



<http://www.editions-humanis.com>